

## Conseil communal de Lausanne

### Rapport de la Commission permanente des finances sur le préavis N° 2022/11 du 28 avril 2022 « Comptes de l'exercice 2021 – Unification des pratiques liées aux validations des changements de statuts des fondations municipales »

---

#### Composition de la commission :

Eric Bettens (Président)	COFIN
Fabrice Moscheni	Sous-commission CD
Eliane Aubert	Sous-commission CD
Aude Billard	Sous-commission SE
Pierre Conscience	Sous-commission SE
Anne Berguerand	Sous-commission SCS
Maimouna Mayoraz	Sous-commission SCS
Mathias Paquier	Sous-commission LEA
Muriel Chenaux Mesnier	Sous-commission LEA
Ilias Panchard	Sous-commission EJQ
Sarah Neumann	Sous-commission EJQ
Angélique Chatton	Sous-commission FIM
Philippe Miauton	Sous-commission FIM
Vincent Brayer	Sous-commission SIL
Mathilde Maillard	Sous-commission SIL

**Municipalité** : Florence Germond, Directrice des finances et de la mobilité

**Administration** : M. Emmanuel Bourquin, Chef du Service des finances,  
Mme Myriam Jorio, Cheffe de la comptabilité générale, de la trésorerie et des projets comptables,  
Mme Elisabeth Huber, Adjointe administrative.

**Date des séances** : 4, 9 et 16 mai 2022

**Lieu** : Hôtel de Ville, Salle du Conseil communal

## Table des matières

1.	Travaux de la commission .....	2
2.	Remerciements .....	2
3.	Comptes 2021 .....	3
3.1.	Introduction .....	3
3.2.	Considérations générales .....	3
3.3.	Considérations des sous-commissions .....	3
3.4.	Charges et revenus apurés .....	5
3.5.	Plafond d'endettement.....	5
3.6.	Comptes des investissements 2021 .....	5
3.7.	Analyse des directions.....	6
3.7.1.	Comptes 2021 de la Direction Culture et développement urbain (CD).....	6
3.7.2.	Comptes 2021 de la Direction Sécurité et économie (SE).....	17
3.7.3.	Comptes 2021 de la Direction Sports et cohésion sociale (SCS).....	20
3.7.4.	Comptes 2021 de la Direction Logement, environnement et architecture (LEA).....	24
3.7.5.	Comptes 2021 de la Direction Enfance, jeunesse et quartiers (EJQ).....	31
3.7.6.	Comptes 2021 de la Direction Finances et mobilité (FIM) .....	38
3.7.7.	Comptes 2021 de la Direction Services industriels (SIL).....	43
4.	Unification des pratiques liées aux validations des changements de statuts des fondations municipales.....	49
5.	Conclusions .....	50

### 1. Travaux de la commission

Ce préavis a été traité par la Commission des finances dans le courant du mois de mai 2022, avec trois séances plénières et de nombreuses visites des services de l'administration communale.

Les Commissaires aux finances, organisés en sept sous-commissions, ont visité l'ensemble des directions de la Ville afin d'obtenir les informations utiles à l'analyse des comptes et à l'établissement de leurs rapports. Ils ont pu analyser l'ensemble des données à leur disposition et poser les questions relatives à leurs interrogations. Des renseignements complémentaires et des documents de synthèse ont été remis aux commissaires pour mener à bien leur tâche.

La Commission des finances a pris connaissance de ces rapports et ils ont été présentés par les rapporteurs de chaque sous-commission lors de deux séances plénières. Chaque rapport a été discuté et des explications ont été demandées aux sous-commissaires ainsi qu'aux membres de l'administration communale. Chaque rapport a été approuvé un par un par la Commission des finances.

La Commission des finances a travaillé dans un esprit de sérieux et avec une grande application. Dans le même esprit, ce rapport souhaite retransmettre au Conseil communal la minutie du travail des sous-commissaires dans chacune des directions de la Ville.

La Commission des finances a également traité dans ses séances la thématique de l'unification des pratiques liées aux validations des changements de statuts des fondations municipales, contenue dans le même préavis.

### 2. Remerciements

La Commission des finances tient à remercier tous les intervenants de l'administration qui ont été auditionnés et qui ont pu apporter l'ensemble des réponses demandées, mais tout particulièrement M. Emmanuel Bourquin, Chef du Service des finances, Mme Myriam Jorio ainsi que Mme Elisabeth Huber pour leur réactivité et précision dans les réponses aux demandes des commissaires. Elle adresse également ses vifs remerciements à Mme la Directrice Florence Germond.

### 3. Comptes 2021

#### 3.1. Introduction

La Commission des finances atteste avoir reçu le résultat de l'audit effectué par le Contrôle des finances de la Ville de Lausanne (CFL) concernant les comptes, le bilan, le compte de fonctionnement, le tableau des investissements, et l'annexe, intégrant notamment la liste des engagements hors bilan et le rappel des ententes intercommunales, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021. Des documents complémentaires ont été remis à la demande de la Commission, afin de compléter leurs analyses – documents qui seront demandés dorénavant systématiquement demandés en préparation de la revue des comptes.

#### 3.2. Considérations générales

Les comptes 2021 bouclent sur une perte de CHF 11.4 mios. Ce résultat est meilleur de CHF 74.5 mios par rapport budget 2021 voté par notre conseil le 8 décembre 2020. Ce budget tablait sur un excédent de charges de CHF 81.2 mios, augmenté jusqu'à 85.9 mios par des crédits supplémentaires – notamment dans le soutien aux acteurs économiques.

Les comptes ont été une nouvelle fois impactés par la crise sanitaire à hauteur de 25.5 millions de francs. En neutralisant les effets de la pandémie, le résultat afficherait un excédent de revenu de CHF 14 mios de francs.

Les charges ont été contenues à CHF 1'833 mios pour un budget de CHF 1'857 mios, soit de 24 mios en dessous du budget. En termes de charges de fonctionnement apurées, la différence par rapport aux comptes 2020 est de CHF 33 mios (+1.9%), notamment par l'augmentation des charges liées à la péréquation (+CHF 10 mios) et à la prise en charge des coûts en lien avec les entreprises de transport (+CHF 5 mios).

Les revenus ont été améliorés à CHF 1'822 mios pour un budget de CHF 1'771 mios, soit un écart positif de CHF 50 mios. Les revenus sont également en augmentation par rapport aux comptes 2020 de CHF 37 mios (2.1%), notamment en raison des recettes fiscales (+CHF 29 mios)

L'exercice comptable se termine avec un excédent d'autofinancement du compte de fonctionnement de CHF 10.5 mios alors que le budget en prévoyait un déficit de CHF 146 mios. Cela s'explique d'une part par un amortissement plus ou moins équivalent à celui de 2020 (différence de CHF 15 mios), par des mouvements sur les provisions, fonds de réserve et de péréquation (différence de CHF 56 mios) mais aussi par une économie sur les investissements (CHF 40 mios).

Les investissements nets se montant à CHF 137.8 mios ont pu être intégralement autofinancés. Ceux-ci sont en augmentation par rapport aux comptes 2020 (CHF 110.2 mios) mais en retrait de CHF 40 mios par rapport au budget 2021 (CHF 178 mios).

Les effets de la crise sanitaires sont détaillés dans le préavis.

#### 3.3. Considérations des sous-commissions

Chaque commissaire a pu clarifier sa compréhension des rapports avec les sous-commissaires et le Chef du Service des finances. Tous les rapports – qui sont présentés ci-après, ont été approuvés à l'unanimité de la commission. La Commission des Finances, a également approuvé à l'unanimité la conclusion 1. du préavis 2022/11 sur l'approbation des comptes.

Du point de vue des sous-commissions, et pour faciliter la compréhension dans la lecture des comptes, les points suivants ont été relevés :

Direction CD  Rapport en page 6	<ul style="list-style-type: none"><li>- Charges et revenus inférieurs au budget.</li><li>- Dégradation du résultat par rapport au comptes 2020 (Augmentation des charges liées à la péréquation et à la prise en charge des coûts en lien avec les entreprises de transport ; Diminution des recettes de patente et concessions).</li><li>- Diminution des amortissements et des attributions à des fonds.</li><li>- Stabilité dans les subventions planifiées qui ont été distribuées.</li><li>- Prélèvement sur les réserves.</li></ul>
---	---

## Commission des Finances

<p><b>Direction SE</b></p> <p>Rapport en page 17</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Comptes tenus par rapport au budget, excédent de charges légèrement plus haut que la prévision budgétaire.</li> <li>- Charges de personnel en dessous du budget de par des embauches non concrétisées.</li> <li>- Diminution des recettes liées aux amendes.</li> <li>- Aides individuelles (bons « enjoy ») non totalement utilisées – création d'un fonds soutien au pouvoir d'achat des ménages et au commerce de proximité.</li> <li>- Le service de l'eau est autofinancé et le résultat est équilibré avec le fonds de réserve.</li> </ul>
<p><b>Direction SCS</b></p> <p>Rapport en page 20</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Charges inférieures au budget et excédent de charge sensiblement inférieur au budget.</li> <li>- Impact modéré de la pandémie sur les comptes (annulation de certains événements, d'où diminution de charge et de revenu, non-ouverture d'installations sportives) mais fort sur les manières de travailler et le moral des employées et des employés.</li> <li>- Vacances de postes et difficulté de recrutement dans plusieurs services influant les charges de personnel.</li> <li>- Baisse significative des charges au sein de l'unité prestations, liée à la baisse des demandes RI.</li> </ul>
<p><b>Direction LEA</b></p> <p>Rapport en page 24</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Charges inférieures au budget et en diminution par rapport à 2020 alors que les revenus sont également inférieurs au budget mais en augmentation par rapport à 2020.</li> <li>- Retard pris dans certains projets – induisant des reports d'amortissement, en raison de la pandémie.</li> <li>- Charges de personnel de certains services en dessous du budget de par des embauches non concrétisées et des départs en retraite et délais de vacances (difficulté de recrutement), mais en dépassement de budget pour d'autres services dû à des absences longue durée.</li> <li>- Impact fort de la gestion du télétravail en ressources humaines, matérielles et sécurité.</li> </ul>
<p><b>Direction EJQ</b></p> <p>Rapport en page 31</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Charges et revenus légèrement inférieurs au budget.</li> <li>- Impact de la pandémie impliquant la baisse voire l'annulation de certaines activités, y compris certaines fermetures si pas en mesure d'assurer l'accueil, d'où diminution de charge et de revenu.</li> <li>- Charges de personnel de certains services en dessous du budget de par des difficultés à recruter mais également par le rajeunissement de la pyramide des âges.</li> <li>- Montée en puissance de l'assainissement du bâti scolaire.</li> <li>- Augmentation de la contribution de la FAJE et aide cantonale.</li> </ul>
<p><b>Direction FIM</b></p> <p>Rapport en page 38</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Charges sensiblement supérieures au budget, tout comme les revenus, nettement supérieurs aux estimations budgétaires.</li> <li>- Charges d'intérêt inférieures au budget, mais attributions conséquentes aux réserves (notamment pour la gestion du risque en lien avec la péréquation).</li> <li>- Retard pris dans certains projets – induisant des retards dans les investissements.</li> <li>- Proposition de suivre les charges de chauffage et consommation d'électricité.</li> </ul>
<p><b>Direction SIL</b></p> <p>Rapport en page 43</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Résultats positifs supérieurs au budget, en augmentation par rapport à 2020.</li> <li>- Stabilité dans les comptes due à l'équilibrage du prix des énergies et bénéfiques cibles.</li> <li>- Diminution des fonds de péréquations à répercuter à terme sur les tarifs.</li> <li>- Report de travaux reportant les dépenses d'investissement et d'amortissement.</li> </ul>

Une fois les comptes de toutes les directions passés en revue, le préavis lui-même est passé en revue par la Commission des Finances et n'appelle pas de commentaires particuliers pour ce rapport.

### 3.4. Charges et revenus apurés

#### Charges apurées

(en mios de CHF)	C2020	C2021	Variation	Diff. %
<b>Charges de fonctionnement publiées</b>	<b>1'780.0</b>	<b>1'833.1</b>	<b>53.1</b>	<b>3.0%</b>
- Augmentation des imputations internes		-7.6		
- Augmentation des achats d'énergie (entièrement refacturés)		-12.1		
<b>Total des charges apurées</b>	<b>1'780.0</b>	<b>1'813.3</b>	<b>33.3</b>	<b>1.9%</b>
Effets COVID-19	-2.8	-10.6		
<b>Total des charges apurées hors COVID-19</b>	<b>1'777.2</b>	<b>1'802.7</b>	<b>25.5</b>	<b>1.4%</b>

#### Revenus apurés

(en mios de CHF)	C2020	C2021	Variation	Diff. %
<b>Revenus de fonctionnement publiés</b>	<b>1'765.0</b>	<b>1'821.6</b>	<b>56.6</b>	<b>3.2%</b>
- Augmentation des imputations internes		-7.6		
- Augmentation des ventes d'énergies		-12.1		
<b>Total des revenus apurés</b>	<b>1'765.0</b>	<b>1'801.9</b>	<b>36.9</b>	<b>2.1%</b>
Effets COVID-19	18.1	14.9		
<b>Total des revenus apurés hors COVID-19</b>	<b>1'783.1</b>	<b>1'816.8</b>	<b>33.7</b>	<b>1.9%</b>

### 3.5. Plafond d'endettement

Sur la base du bilan publié au 31 décembre 2021, la dette brute et l'endettement net évoluent comme suit :

En mios de CHF	31.12.2020	31.12.2021	Variation	Diff %
Dette brute	2'540.2	2'542.6	+ 2.4	+ 0.09%
Endettement net	1'997.0	1'995.3	- 1.7	- 0.09%

### 3.6. Comptes des investissements 2021

Les investissements nets se sont montés à CHF 137.8 mios. Ils sont entièrement couverts par la marge d'autofinancement (CHF 148.3 mios).

Un bon niveau des investissements a pu être maintenu, même si le résultat fini en-dessous du budget de CHF 40mios (-23%) pour un budget de CHF 178.3 mios. Cela s'explique par des décalages dans les projets ou des dépenses inférieures au plan des investissements, dans un contexte de pandémie.

Cette différence indique aussi que près d'un quart de ces investissements ont été pour tout ou pour partie reportés.

### 3.7. Analyse des directions

#### 3.7.1. Comptes 2021 de la Direction Culture et développement urbain (CD)

##### 1. Introduction

La sous-commission, représentée par Mme Eliane Aubert et M. Fabrice Moscheni a effectué ses visites le 27 avril 2022.

Nos sincères remerciements vont à M. Joël Tammaro, chef comptable, qui nous a assistés de manière très professionnelle, ainsi qu'à Mme Morella Frutiger, secrétaire générale, qui a organisé les séances.

Nos remerciements s'adressent également à Mme Nadia Roch, cheffe du Service des Bibliothèques et des Archives de la Ville, M. Yves Tritten, Chef du Service du contrôle des Finances de la Ville, M. Michael Kinzer, Chef du Service de la Culture, M. Julien Guérin, Chef du Service de l'Urbanisme, M. Jean-Philippe Dapples, responsable administratif, M. Simon Affolter, Secrétaire Municipal, M. Frédéric Tétaz, Secrétaire du Conseil Communal, et finalement M. le Syndic Grégoire Junod.

Le travail effectué par la sous-commission a consisté à un interview de quarante-cinq minutes à une heure avec les chefs de services durant lequel une discussion a été effectuée en comparant les résultats et les chiffres prévisionnels et, ainsi, mettant en rapport diverses données de manière à pouvoir établir une plausibilité logique.

##### 2. Observation

Afin de sensibiliser les services au réchauffement climatique et à la transition énergétique, indiquer à chaque service ou bâtiment les coûts de chauffage, eau et électricité afin d'avoir un indicateur de la consommation.

##### 3. Budget de la Direction

###### 3.1 Les charges par service

		CHARGES	part des charges %	Comptes 2021	Budget 2021	éc./bud. %	Comptes 2020	éc./2020 %
100	1000	Conseil communal	0.39%	1'670'332.45	1'864'700.00	-10.42%	1'601'387.03	4.31%
	1001	Municipalité	1.01%	4'304'514.69	4'343'200.00	-0.89%	4'155'237.35	3.59%
110	1103	Secrétariat municipal	32.70%	138'675'888.75	130'490'000.00	6.27%	133'801'360.31	3.64%
	1104	Particip. à charges cantonales	42.51%	180'288'506.70	190'225'300.00	-5.22%	170'752'820.77	5.58%
111	1110	Secrétariat général	4.28%	18'163'851.76	26'881'300.00	-32.43%	19'771'852.33	-8.13%
140	1401	Culture	15.14%	64'205'331.27	64'838'800.00	-0.98%	69'603'858.48	-7.76%
180	1800	Contrôle des finances de la VDL	0.30%	1'264'696.66	1'508'200.00	-16.15%	1'468'092.19	-13.85%
192	1920	Bibliothèques et archives de la ville	2.28%	9'688'302.08	9'852'300.00	-1.66%	9'807'144.06	-1.21%
193	1930	Service d'urbanisme	1.38%	5'834'609.07	6'372'400.00	-8.44%	6'845'541.87	-14.77%
		<b>DIRECTION</b>	<b>100.00%</b>	<b>424'096'033.43</b>	<b>436'376'200.00</b>	<b>-2.81%</b>	<b>417'807'294.39</b>	<b>1.51%</b>

###### 3.2 Les revenus par service

		REVENUS	part des charges %	Comptes 2021	Budget 2021	éc./bud. %	Comptes 2020	éc./2020 %
100	1000	Conseil communal	0.00%	249.78	300.00	-16.74%	384.15	-34.98%
	1001	Municipalité	0.40%	800'730.17	244'200.00	227.90%	376'234.18	112.83%
110	1103	Secrétariat municipal	96.29%	192'345'981.01	203'843'400.00	-5.64%	206'201'825.74	-6.72%
	1104	Particip. à charges cantonales	0.00%	0.00	0.00	0%	0.00	0%
111	1110	Secrétariat général	1.09%	2'184'582.03	1'149'300.00	90.08%	1'246'502.32	75.26%
140	1401	Culture	0.93%	1'854'395.93	605'100.00	206.46%	785'902.84	135.96%
180	1800	Contrôle des finances de la VDL	0.50%	1'007'767.49	1'004'000.00	0.38%	1'019'596.87	-1.16%
192	1920	Bibliothèques et archives de la ville	0.14%	274'093.13	355'600.00	-22.92%	453'109.51	-39.51%
193	1930	Service d'urbanisme	0.65%	1'292'616.59	1'765'200.00	-26.77%	1'506'267.33	-14.18%
		<b>DIRECTION</b>	<b>100.00%</b>	<b>199'760'416.13</b>	<b>208'967'100.00</b>	<b>-4.41%</b>	<b>211'589'822.94</b>	<b>-5.59%</b>

### 3.3 Les charges par nature

	CHARGES	part des charges %	Comptes 2021	Budget 2021	éc./bud. %	Comptes 2020	éc./2020 %
30	Personnel	8.51%	36'099'065.08	37'845'800.00	-4.62%	38'603'238.29	-6.49%
31	Biens, services, marchandises	2.11%	8'945'207.69	10'000'000.00	-10.55%	9'022'290.83	-0.85%
33	Amortissements	1.22%	5'182'080.07	8'457'000.00	-38.72%	8'713'776.08	-40.53%
35	Dédom. à collect. publiques	71.68%	304'009'480.70	304'927'300.00	-0.30%	288'276'452.77	5.46%
36	Subventions accordées	14.45%	61'278'726.86	66'365'700.00	-7.67%	61'441'219.92	-0.26%
38	Attributions aux réserves	0.07%	284'958.44	100'000.00	184.96 %	3'423'530.00	-91.68%
39	Imputations internes	1.96%	8'296'514.59	8'680'400.00	-4.42%	8'326'786.50	-0.36%
	<b>DIRECTION</b>	<b>100.00%</b>	<b>424'096'033.43</b>	<b>436'376'200.00</b>	<b>-2.81%</b>	<b>417'807'294.39</b>	<b>1.51%</b>

### 3.4 Les revenus par nature

	REVENUS	part des revenus %	Comptes 2021	Budget 2021	éc./bud. %	Comptes 2020	éc./2020 %
41	Patentes, concessions	0.48%	958'058.80	1'305'000.00	-26.59%	1'171'574.00	-18.22%
42	Revenus des biens	0.54%	1'070'303.07	482'700.00	121.73 %	380'028.33	181.64%
43	Taxes, ventes, prestat. fact.	2.58%	5'155'311.17	4'548'600.00	13.34%	4'378'131.27	17.75%
45	Dédom. de collect. publiques	95.29%	190'349'588.99	201'454'400.00	-5.51%	204'075'754.94	-6.73%
46	Subventions diverses	0.00%	0.00	0.00	0.00%	0.00	0.00%
48	Prélèvements sur les réserves	0.52%	1'035'965.75	0.00	0.00%	394'754.95	162.43%
49	Imputations internes	0.60%	1'191'188.35	1'176'400.00	1.26%	1'189'579.45	0.14%
	<b>DIRECTION</b>	<b>100.00%</b>	<b>199'760'416.13</b>	<b>208'967'100.00</b>	<b>-4.41%</b>	<b>211'589'822.94</b>	<b>-5.59%</b>

## 4. Analyse du budget de la direction

### 4.1 Introduction

Les tableaux de charges et revenus par service sont présentés dans les sections 3.1 et 3.2 Les charges et revenus par nature sont présentés dans les sections 3.3 et 3.4

Il nous semble logique de comparer les comptes 2021 non seulement au budget 2021 mais aussi aux comptes 2020. Les comptes étant finalement la seule réalité financière alors que le budget n'est qu'une estimation, certes probable mais sujette aux aléas du futur.

### 4.2 Analyse générale

#### 4.2.1 Résultats financiers

Par rapport aux comptes 2020, les comptes 2021 de CD sont en dégradation.

Les revenus baissent de 5,59% alors que les charges augmentent de 1.51%, Cela entraine un résultat inférieur de près de 18 millions par rapport aux comptes 2020 et meilleur de près de 3 millions par rapport au budget 2021 (voir tableau ci-dessous).

Les éléments financiers suivants expliquent le différentiel négatif de 18 millions par rapport à 2020 :

- Augmentation des charges liées à la péréquation (10 millions) et à la prise en charge des coûts en lien avec les entreprises de transport (5 millions)
- Diminution des recettes de patentes et concessions de 2 millions.

	Comptes 2021	Budget 2021	éc./bud. %	Comptes 2020	éc./2020 %
<b>Revenus</b>	199'760'416	208'967'100	-4,41%	211'589'823	-5,59%
<b>Charges</b>	-424'096'033	-436'376'200	-2,81%	-417'807'294	1,51%
<b>Résultat</b>	-224'335'617	-227'409'100	-1,35%	-206'217'471	8,78%

## 4.2.2 Impact du COVID

Le COVID n'a pas eu d'impacts majeurs au niveau financier.

La tenue du Conseil communal à Beaulieu, une partie de l'année seulement, a permis d'économiser 123 K sur le crédit supplémentaire voté. Les collations servies en portions individuelles ont engendré un surcoût d'environ CHF 300 par livraison de traiteur.

Toutes les subventions planifiées pour la culture ont été distribuées (51,8 Millions) et certaines institutions, du fait de la baisse de leur activité, ont rendu une partie de leurs subventions (185K).

Les recettes provenant de la location des salles du casino de Montbenon ont diminué de 156K.

Au niveau des bibliothèques, la suspension des taxes de retard pendant le COVID a entraîné une perte de 35K et le retard de la collaboration avec les bibliothèques scolaires a permis d'économiser 125K.

Il est à noter que les bons Enjoy distribués aux Lausannois et Lausannoises n'ont été que très peu utilisés.

Sur les 7.1 millions budgétisés pour 2020 et 2021, seulement 2.6 millions ont été utilisés.

## 4.3 Analyse détaillée

### 4.3.1 Calculs de charges et produits opérationnels

Les charges et produits opérationnels sont obtenus en partant de charges et produits totaux par nature (voir sections 2.3 et 2.4) et en y déduisant les éléments qui ne sont pas liés directement à l'activité opérationnelle des services.

Selon le tableau ci-dessous, on constate que les charges totales augmentent de 1,50%. Ceci est lié d'une part, à l'augmentation des dédommagements publics, d'autre part cet impact est atténué par les diminutions des amortissements et des attributions aux fonds. Les charges totales opérationnelles diminuent de 2,51% (i.e. 2,7 millions) par rapport aux comptes 2020.

	Année 2021	Année 2020	Ratio	Variation CHF
<b>Charges totales</b>	<b>424'096'033</b>	<b>417'807'294</b>	<b>1,50%</b>	<b>6'288'739</b>
- Amortissement & pertes et défalcatons (33)	-5'182'080	-8'713'776	- 40,5%	3'531'696
- imputations internes (390)	-8'296'514	-8'326'786	- 0,36%	30'272
- Dédommagement à collect. publiques (351)	-304'009'480	-288'276'452	5,45%	-15'733'028
- Attributions à des fonds (380)	-284'958	-3'423'530	- 91,67%	3'138'572
<b>Charges totales opérationnelles</b>	<b>106'323'001</b>	<b>109'067'750</b>	<b>2,51%</b>	<b>-2'744'749</b>

Selon le tableau ci-dessous, on constate que les produits totaux baissent de 5,59%, conséquence de la diminution importante des recettes de péréquation. Les revenus totaux opérationnels augmentent quant à eux de 29,96% (i.e. 1,895 millions) par rapport aux comptes 2020. La diminution des charges opérationnelles de KCHF 2'745 couvrent ainsi l'augmentation des dépenses opérationnelles de KCHF 1'895, générant un gain opérationnel de KCHF 850.

	Année 2021	Année 2020	Ratio	Variation CHF
<b>Produits totaux</b>	<b>199'760'416</b>	<b>211'589'823</b>	<b>- 5,59%</b>	<b>-11'829'407</b>
-Imputations internes (490)	-1'191'188	-1'189'579	0,13%	1'609
-Dédommagement de collect. publiques (451)	-190'349'588	-204'075'755	- 6,72%	-113'726'167
<b>Produits totaux opérationnels</b>	<b>8'219'640</b>	<b>6'324'489</b>	<b>29,96%</b>	<b>1'895'151</b>

Par rapport à 2020, la perte opérationnelle diminue de 4,6 millions (i.e. 4,51%) en 2021.

	Année 2021	Année 2020	Variation %	Variation CHF
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-98'103'361</b>	<b>-102'743'261</b>	<b>- 4,51%</b>	<b>4'639'900</b>

### 4.3.2 Le personnel (nature 30)

La direction a 251,42 EPT alloués en 2021 contre 258.62 EPT alloués en 2020, inclus le service du Conseil communal et les Municipaux. Les EPT affectés sont de 235,48 pour un personnel total de 287 personnes.

### 4.3.3 Amortissements (nature 33)

En comparaison des comptes 2020, les amortissements ont diminué de 40,5% (i.e. 3,2 millions).

comptes	Nature	Budg.2021	Compt.2021	Écarts	Libellé	Description
<u>1103.20.331.0</u>	331,0	108 800	108 800	0	Amort. 2021	1360 Outil de gestion des séances AGIR (Préavis 2019/11)
<u>1103.20.331.1</u>	331,1	6 800	6 800	0	Amort. 2021	Nissan Leaf noire véhicules huissiers et Syndic
<u>1103.22.331.0</u>	331,0	65 000	65 000	0	Amort. 2021	1343 Remplacement appli. informatique du Registre civique
<u>1110.40.331.0</u>	331,0	15 000	15 003	3	Amort. 2021	4506 Métamorphose Fouilles archéologiques site Prés-de-Vidy
<u>1110.40.331.0</u>	332,0	0	164 300	164 300	Amort. 2021	8505 Centre sportif Plaines-du-Loup-Pontaise
<u>1110.40.331.0</u>	332,0	747 100	990 800	243 700	Amort. 2021	8513 Plaines-du-Loup pistes et réseaux souterrains
<u>1110.40.331.0</u>	333,0	838 800	493 800	-345 000	Amort. 2021	8514 Plaines-du-Loup & près-de-Vidy-Travaux préparatoires
<u>1110.40.331.0</u>	334,0	300 000	300 000	0	Amort. 2021	8515 Plaines-du-Loup & près-de-Vidy-Travaux préparatoires
<u>1110.40.331.4</u>	331,4	148 000	30 600	-117 400	Amort. 2021	8508 Plaines-du-Loup Études plans partiels d'affect.2-3-4
<u>1110.40.331.4</u>	332,4	1 663 000	146 928	-1 516 072	Amort. 2021	8511 Plaines-du-Loup Objets PPA1 études, démarche participative
<u>1110.70.331.2</u>	331,2	1 200 000	0	-1 200 000	Amort. 2021	93050 Restructuration de la Fondation de Beaulieu
<u>1110.70.331.3</u>	331,3	1 000 000	1 000 000	0	Amort. 2021	1337 Fondat.Beaulieu .Subvention.d'invest.travaux de modernisation
<u>1401.22.331.3</u>	331,3	100 000	100 000	0	Amort. 2021	1346 Théâtre de Vidy - Subvention Pavillon 4 <sup>ème</sup>
<u>1401.24.331.3</u>	331,3	200 000	200 000	0	Amort. 2021	1361 Cinéma Capitole - Transformation du bâtiment
<u>1401.25.331.3</u>	331,3	467 000	0	-467 000	Amort. 2021	3465 Impôt sur les divertissement Arrêté d'imposition 2011 à 2014
<u>1401.300.331.3</u>	331,3	1 000 000	1 000 000	0	Amort. 2021	3473 Musée cantonal des Beaux-Arts Pôle muséal subvention
<u>1920.2.331.1</u>	331,1	5 800	5 800	0	Amort. 2021	Dépôt Plaines-du-Loup : achats 2011-10e amortissement. s/10 ans
<u>1930.0.331.0</u>	331,0	30 500	30 500	0	Amort. 2021	4344 Réamén. Rue Centrale, Chenaux de Bourg, Rôtillon
<u>1930.0.331.0</u>	331,0	0	4 000	4 000	Amort. 2021	4533 Plan de quartier Maison du Livre-Patrimoine
<u>1930.0.331.0</u>	331,0	0	52 941	52 941	Amort. 2021	1351 PPA Parc éolien EolJorat secteur sud
<u>1930.0.331.0</u>	332,0	160 000	160 000	0	Amort. 2021	1356 Concours urbanisme Riponne-Tunnel
<u>1930.0.331.0</u>	333,0	130 000	130 000	0	Amort. 2021	1358 Révision plan d'affectation générale
<b>Total général</b>		<b>8 185 800</b>	<b>5 005 273</b>	<b>-3 180 527</b>		

### 4.3.4 Péréquation intercommunale et charges cantonales (nature 35 et 45)

Les charges de la péréquation intercommunale et des charges cantonales (poste 1103.351 et 1104.351) sont en 2021 supérieures de 15,7 millions à celles de 2020.

Comme le montre le tableau ci-dessous, cette perte provient principalement des mouvements suivants :

- 6,2 millions au fonds de péréquation
- 3,3 millions à la cohésion sociale
- 5,7 millions pour la participation à des entreprises de transport
- 0,5 million pour la réforme policière

	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021	Écarts (+/-) B2021 - C2021	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Contribution au fonds de péréquation intercommunal	117 523 632	114 700 000	123 720 974	9 020 974	7,9%
Participation à la cohésion sociale	105 544 187	115 000 000	108 900 350	-6 099 650	5,3%
Participation à des entreprises de transports	58 165 191	67 625 300	63 875 282	-3 750 018	5,5%
Réforme policière	7 043 443	7 600 000	7 512 875	-87 125	1,1%

## Commission des Finances

Les produits provenant de la péréquation intercommunale (postes 1103.451) sont en 2021 inférieurs de 13,8 millions à ceux de 2020.

Tenant compte des charges et des produits, l'année 2021 se solde sur une perte de 29,5 millions par rapport à 2020.

### 4.3.5 Subventions (nature 36)

En comparaison avec 2020 (61'441'219) les subventions sont stables en 2021 (61'278'726).

Les mouvements importants sont listés ci-dessous.

	Compte	Montant	Explication
<b>SGCD</b>	1110.70.366	4,1 millions	Crédit spécial selon préavis 2020/35 du 03.11.2020 en faveur du soutien économique aux commerçants lausannois et à la consommation des résidents
<b>SGCD</b>	1110.70.366	-1 million	Crédit supplémentaire 2ème série II/22 CS 21/038 concernant la constitution d'un fonds communal pour le soutien des acteurs économiques victimes de la crise économique induite par le Coronavirus
<b>CULT</b>	1401.21.436	-185'000	Rétrocessions de bénéfices de diverses institutions culturelles subventionnées

### 4.3.6 Mouvement sur les réserves (nature 38 et 48)

En comparaison avec les comptes 2020, il y a une diminution d'attribution aux réserves de 3,1 millions et un prélèvement des réserves supérieur de KCHF 641 sur les comptes 2021.

Les réserves se sont donc appauvries de 3,7 millions par rapport à 2020.

### 4.3.7 Imputations internes (nature 39 et 49)

En comparaison avec les comptes 2020, les imputations internes sont stables en 2021.

### 4.3.8 Beaulieu

Dans le tableau suivant, sont indiqués les coûts de Beaulieu pour l'année 2021. (En 2020, les coûts étaient de CHF 9'266'310).

Service	Libellé	Nature	B2021	C2021
SG. CD	Amortissement dotation pour la restructuration Beaulieu SA (objet 93050, préavis 2018/60)	331.2	1'200'000	0
SG. CD	Amortissement dotation à la Fondation de Beaulieu (objet 1337, préavis 2009/24)	331.3	1'000'000	1'000'000
SG. CD	Intérêts 1.75% dotation à la Fondation de Beaulieu (objet 1337)	390.2	190'000	614'950
SG. CD	Intérêts 1.75 % dotation pour la restructuration Beaulieu SA (objet 93050)	390.2	586'000	
SG. CD	Gratuité DDP 20899 + 20930 (préavis 2017/44 & 2018/60)	365.01	300'000	300'000
SG. CD	Subvention à Beaulieu SA (préavis 2017/44 & préavis 2018/60)	365.01	5'200'000	4'096'467
<b>TOTAL des charges liées à BEAULIEU</b>			<b>8'476'000</b>	<b>6'011'417</b>

## 5. Renseignements complémentaires par service

### 1000 Conseil communal

	Comptes 2021	Budget 2021	Comptes 2020
<b>Charges</b>	1'670'332	1'418'000	1'601'387
<b>Revenus</b>	250	300	384
<b>Excédent de charges</b>	1'670'082	1'864'000	1'601'002

- Personnel : 4.55 EPT alloués et 4.55 EPT affectés
- Mesures PSAF II : terminé
- Dépassement de budget et crédit supplémentaire notoires : CS de 450K pour Conseil communal à Beaulieu SA + sous-tirage en temps réel (4'000 CHF par séance).
- Nouvel investissement notoire : mandant pour analyser les besoins de la nouvelle salle du Conseil

1000.310 Coûts supplémentaires de reliure des bulletins du Conseil communal de l'année présidentielle 2015-2016 dus à l'augmentation du nombre de volumes et rattrapage impression bulletins des années précédentes

1000.316 Les coûts de maintenance d'agir ne sont pas encore facturés

1000.317 Excédent de dépenses lié aux collations du Conseil communal livrées en portions individuelles durant 2021 à cause du Covid (~30 CHF/personne)

1000.318 Économie réalisée par la reprise des séances du Conseil communal dans la salle de l'Hôtel de Ville en fin d'année à la place de la location à Beaulieu.

### 1001 Municipalité

	Comptes 2021	Budget 2021	Comptes 2020
<b>Charges</b>	4'304'514	4'343'200	4'155'237
<b>Revenus</b>	800'730	244'200	376'234
<b>Excédent de charges</b>	3'403'784	4'099'000	3'779'003

- Personnel : 7 EPT alloués et 7 EPT affectés
- Mesures PSAF II : terminé
- Dépassement de budget et crédit supplémentaire notoires : aucun
- Nouvel investissement notoire : aucun

1001.304 Cotisations du deuxième pilier différées au prochain exercice comptable des conseillers municipaux retraités

1001.436 Remboursement des rentes de prévoyance professionnelle en vertu de l'art. 20 du règlement d'application concernant la prévoyance professionnelle des membres de la Municipalité de Lausanne

1001.439 Remboursement par la CPCL des avoirs de vieillesse des 2 conseillers municipaux prenant leur retraite

**1103 Secrétariat municipal**

	<b>Comptes 2021</b>	<b>Budget 2021</b>	<b>Comptes 2020</b>
<b>Charges</b>	138'675'888	130'490'000	133'801'360
<b>Revenus</b>	192'345'981	203'843'400	206'201'825
<b>Excédent de revenus</b>	53'670'092	73'353'400	72'400'465

- Personnel : 54.4 EPT alloués. Intégration du bureau de la communication (12,8EPT) et transfert de Lausanne à table (1,8EPT) et du plan climat (2.5EPT) dès le 01.01.2022
- Mesures PSAF II : terminé
- Dépassement de budget et crédit supplémentaire notoires : Crédit supplémentaire de (125K) pour affranchissements des votes des suisses de l'étranger, 80K frais expertise, 190K pour plan climat, 190K pour le FDD
- Nouvel investissement notoire : AGIR pour 212K (mais prévision de dépense était pour 2020)

- 1103.300 Engagement supplémentaire de personnel auxiliaire pour les élections. Internalisation de la mise sous pli.
- 1103.319 Cotisation pour Lausanne région, UCV, Union des villes, ...
- 1103.330 Défalcation des ordonnances pénales de la Commission de Police moins élevées que le budget (seulement pour le domaine privé – mise à ban).(Les ordonnances sur le domaine public vont vers police à ECS)
- 1103.351 L'alimentation du Fonds de péréquation est supérieure au budget compte tenu principalement du décompte final de 2020 plus élevé que prévu
- 1103.365 Utilisation des salles du Casino de Montbenon principalement par les services communaux plus importante que prévue. Ici se trouvent les DDP gratuits comme CIO et TAS.
- 1103.366 Cadeaux aux nonagénaires moins élevés que le montant budgété
- 1103.390 Refacturation interne de l'affichage des élections communales plus élevé que prévu
- 1103.427 Régression des revenus des locations des salles du Casino de Montbenon due aux mesures sanitaires + utilisation majeure par les services communaux
- 1103.431 Baisse de revenus des frais de procédure suite à un fléchissement des plaintes pour stationnement sur le domaine privé.
- 1103.436 Financement par le Fonds de développement durable en compensation des charges du personnel de l'unité climat moins élevé que planifié
- 1103.437 Diminution du nombre de cas dénoncés sur le domaine privé en raison des mesures sanitaires
- 1103.439 Financement du Fonds de développement durable en compensation des dépenses de mise en place de la stratégie du plan climat (1103.318) plus bas que prévu (engagement de personnel)
- 1103.451 Le retour du Fonds de péréquation et des dépenses thématiques a été inférieur au budget principalement au niveau de la part thématique « Transports » et du retour « Solidarité ».

**1104 Participation à des charges cantonales**

	<b>Comptes 2021</b>	<b>Budget 2021</b>	<b>Comptes 2020</b>
<b>Charges</b>	180'288'506	190'225'300	170'752'820
<b>Revenus</b>	0	0	0
<b>Excédent de charges</b>	180'208'506	190'225'300	170'752'820

- 1104.351 La Participation à la cohésion sociale est inférieure au budget de CHF 6.1 millions compte tenu du décompte final 2020. La participation aux entreprises de transports est inférieure au budget de CHF 3.7 millions compte tenu de la prise en charge accrue de la Confédération et du Canton suite à la pandémie

**1110 Secrétariat général**

	<b>Comptes 2021</b>	<b>Budget 2021</b>	<b>Comptes 2020</b>
<b>Charges</b>	18'163'851	28'880'300	19'771'852
<b>Revenus</b>	2'184'582	1'149'300	1'246'502
<b>Excédent de charges</b>	15'979'269	25'732'000	18'525'350

En 2021, la commission immobilière a été beaucoup sollicitée avec l'application de loi de préemption LPPPL. Cette loi s'applique si le taux de logements vacants est à 1,5% durablement. Actuellement il est de 0.83% à Lausanne.

- Personnel : 39.00 EPT alloués et 27,9 EPT début 2022
- (12.8 EPT du Bureau de communication partis au Secrétariat Municipal (mais comptablement en 2022) + 1.8 EPT reprise de Lausanne à Table (mais comptablement en 2022).
- Mesures PSAF II : terminé
- Dépassement de budget et crédit supplémentaire notoires : un CS de -1 million CHF pour le soutien des commerces non utilisé et attribué au Fonds de soutien des commerces à Sécurité et Économie
- Nouvel investissement notoire : Investissements liés au projet METAMORPHOSE selon le plan d'investissement 2020-2027.

- 1110.310 Économie réalisée sur les coûts d'impression des bons de réduction et d'achats au soutien des commerçants lausannois (préavis N° 2020/35). 2.6 millions de bons Enjoy utilisés par les Lausannois sur 2020 et 2021 et remboursés aux commerçants.
- 1110.312 Coût de la Maison du projet (Plaine du Loup) du BDM
- 1110.316 Coût des logiciels (Autocad, CRM, ...)
- 1110.317 Diminution des déplacements et débours due au COVID
- 1110.318.4 Contient 350K (budget de 484K) de cartes journalières « Communes » achetés au CFF refacturés au 439
- 1110.319 Économie réalisée sur les coûts divers au soutien des commerçants lausannois (préavis N° 2020/35)
- 1110.331 Amortissement de l'investissement financier lié à la restructuration de la forme juridique de Beaulieu prévu mais non comptabilisé (1.2 million) et transfert de l'amortissement à EJQ de la future école aux Plaines-du Loup (1.6 million)
- 1110.365 Économie à mettre en lien avec une dépense partielle au niveau de la subvention pour Beaulieu SA (Beaulieu SA était à CULTURE en 2020).
- 1110.366 Régularisation de la provision créée en 2020 liée au soutien des commerçants lausannois (préavis N° 2020/35). Frais de 2.3 millions des bons compensés par provision au bilan.
- 1110.390 Imputation des intérêts sur Beaulieu inférieure aux estimations (WACC est de 1.75%)
- 1110.424 Régularisation de la provision créée en 2020 concernant le soutien des commerçants lausannois (préavis N° 2020/35). Solde sur les 2.8 millions de la provision faite en 2020
- 1110.434 Encaissements des honoraires liés aux prestations du Bureau de développement et projet Métamorphose (10 EPT) supérieurs aux projections
- 1110.436 Remboursement de traitements par les assurances sociales non prévus au budget
- 1110.439 Diminution des recettes de CHF 150'000 liées à la vente des cartes journalières « Communes » en raison de la réduction de vente durant la crise sanitaire. Financement du Fonds de développement durable de CHF 150'000 concernant la Fondation Olympique reporté au prochain exercice comptable. Plus-value exceptionnelle de CHF 350'000 réalisée dans le cadre d'une modification de servitude (St Luce)

**1401 Service de la Culture**

	<b>Comptes 2021</b>	<b>Budget 2021</b>	<b>Comptes 2020</b>
<b>Charges</b>	18'163'851	28'880'300	19'771'852
<b>Revenus</b>	2'184'582	1'149'300	1'246'502
<b>Excédent de charges</b>	15'979'269	25'732'000	18'525'350

Transfert des charges du MUDAC à la Fondation Plateforme 10. Pas de changement budgétaire car coût du MUDAC compensé par subventions à Plateforme 10.

Le MUDAC affecte toutes les rubriques, sa subvention court jusqu'en 2025 de façon dégressive.

Baisse de la masse salariale.

- Personnel : 42,25 EPT alloués et 39,75 EPT affectés
- Mesures PSAFII : terminé
- Dépassement de budget et crédit supplémentaire notoires : Oui, mais pas annoncé, sur le 480, entièrement compensé.
- Nouvel investissement notoire : Capitole 20 millions au total (2 millions de Vaud, 1 million de la Confédération, 10.5 millions prêt hypothécaire, 3.5 millions privés).  
1.2 million de crédit d'étude + 1.8 million d'investissement sur les max 5 millions prévus par la Ville, dont 4 millions qui viennent du FDD.

1401.310 Frais de promotion culturelle dans le cadre du Plan de relance, entièrement compensés (1401.439).

75K pour le plan de relance média + 25K pour le musée historique. MUDAC impacte à la baisse

1401.313 Diminution des dépenses de matériel d'exposition des musées de la ville

1401.315 Frais de restauration d'une œuvre majeure de la Collection de l'Art Brut, compensés par des soutiens financiers de fondations externes (1401.439)

1401.316 Billetterie informatisée mise en place, mais moins que prévu

1401.318 Recours à des mandataires externes pour différentes études et travaux tels que raccordement collection art brut au WIFI, mandats sur les musées, expositions des musées, étude complémentaire sur le laboratoire numérique à la maison Gaudard

1401.319 Frais de transports d'œuvres et location temporaire de locaux pour des œuvres de la Collection de l'Art Brut, compensés par des soutiens financiers (1401.439).

1401.319.6 Il s'agit du fonds des arts plastiques et pas le FDD.

1401.330 Dépense liée au Mudac concernant l'exercice 2020

1401.331 Aucun amortissement lié au crédit d'investissement relatif à l'impôt sur les divertissements, aucune dépense n'ayant été effectuée en 2021 (il reste 467 K)

1401.365 Beaulieu sort. (-3.5 million), MCBA (800K pas facturés en 2021) et subvention Plateforme 10 (1.6 millions). Imputation des charges venant de 390 (+160K).

1401.380 Attributions au fonds en lien avec le plan de relance du secteur culturel (préavis N° 2020/19 du 18 juin 2020)

1401.434 Revenus provenant des finances d'entrées dans les musées moins importants qu'escompté en raison des fermetures imposées

1401.435 Revenus provenant des ventes dans les musées (affiches, cartes postales, objets divers, catalogues), moins importants qu'escompté

1401.436 Restitution d'excédents de bénéfices d'institutions culturelles subventionnées conformément à la directive relative à l'octroi et au suivi des subventions. C'était 1.5 millions en 2020.

1401.439 Revenus issus de soutiens de tiers en faveur des musées pour la mise sur pied des expositions (organisation, restauration et transport d'œuvres, etc.)

1401.451 Prise en charge par la Fondation Plateforme 10 de coûts liés au Mudac selon convention entre la Ville et le Canton. Neutralise les coûts effectifs facturés par SLG pour maison Gaudard en 390.

1401.480 Prélèvements sur les fonds en lien avec le plan de relance du secteur culturel (préavis N° 2020/19 du 18 juin 2020). Compensation des dépenses de 365

**1800 Contrôle des finances de la Ville de Lausanne**

	<b>Comptes 2021</b>	<b>Budget 2021</b>	<b>Comptes 2020</b>
<b>Charges</b>	1'264'696	1'508'200	1'458'092
<b>Revenus</b>	1'007'767	1'004'000	1'029'596
<b>Excédent de charges</b>	256'929	504'200	448'495

- Personnel : 8.5 EPT alloués et 8.5 EPT affectés
- Mesures PSAF II : terminé
- Dépassement de budget et crédit supplémentaire notoires : aucun
- Nouvel investissement notoire : aucun

1800.318 Dépassement en lien avec des dépenses imprévues de recrutement de personnel (recrutement du chef de service)

1800.434 Audit externe qui reste le COJOJ + Facturation de prestations externes

1800.490 Facturation de 6000 CHF de procédures convenues internes. Le reste est l'audit de comptes 2020 de la Ville pour 992'000 CHF (i.e. 4960 heures @ 200 CHF/heure).

**1920 Bibliothèques et archives de la Ville de Lausanne**

	<b>Comptes 2021</b>	<b>Budget 2021</b>	<b>Comptes 2020</b>
<b>Charges</b>	9'688'302	9'852'300	9'807'144
<b>Revenus</b>	274'093	355'600	453'109
<b>Excédent de charges</b>	9'414'208	9'496'700	9'354'034

Très grande réorganisation au niveau du Service. Certains postes ont été revalorisés.

La fréquentation a repris mais lors de l'obligation du certificat COVID, il y a eu beaucoup de mécontentement et l'embauche d'auxiliaires a été nécessaire.

Plan de relance fortement réduit en 2021 (200K à 36K (voir 480))

- Personnel 52,02 EPT alloués et 50,63 EPT affectés. La différence provient de postes vacants en cours de recrutement
- Mesures PSAF II : terminé
- Dépassement de budget et crédit supplémentaire notoires : convention avec la Télé (9K) + dépassement budgétaire 44K (voir 365)
- Nouvel investissement notoire : archivage repoussé à 2023

1920.310 Les abonnements ont diminué

1920.313 L'achat de livres a diminué car la facture de l'adjudication des éditeurs n'arrive qu'en fin d'année

1920.365 Imputation des dépenses liées aux mesures de relance et de soutien au secteur du livre (mandats d'édition et soutien pour les loyers) en relation avec la rubrique 480

1920.439 Différence liée à la suspension des taxes de retard durant le semi-confinement Covid 2021

1920.451 Retard dans la mise en place de la collaboration prévue avec les bibliothèques scolaires. Déjà le cas en 2020.

1920.480 Prélèvement sur le Fonds Covid-19 en faveur des mesures de relance et de soutien au secteur du livre

**1930 Service de l'urbanisme**

	<b>Comptes 2021</b>	<b>Budget 2021</b>	<b>Comptes 2020</b>
<b>Charges</b>	5'834'609	6'372'400	6'845'541
<b>Revenus</b>	1'292'616	1'765'200	1'506'267
<b>Excédent de charges</b>	4'541'992	4'607'200	5'339'274

En 2021, pas encore d'intégration des architectes dans l'office des permis de construire (6.7 EPT) → sera dans les comptes 2022.

- Personnel : 43,30 EPT alloués et 38,60 EPT affectés
- Mesures PSAF II : Facturation de 53K aux propriétaires pour l'accompagnement des procédures de plan d'affectation (détails réglés par accords-cadres).
- Dépassement de budget et crédit supplémentaire notoires : aucun
- Nouvel investissement notoire : PACom (révision PDCOM est finalisé et maintenant le PACom (650K de budget en total)).

1930.301 Moins de EPT affectés que ceux alloués et des modifications de fonction interviennent sur la masse salariale

1930.304 Moins de cotisations au 2<sup>e</sup> pilier liées aux postes vacants

1930.310 Plus de frais d'enquête que en 2020

1930.316 Moins d'impression dû au télétravail + changement de comportement.

1930.318 Économies réalisées dans les honoraires d'études liées à des projets urbains et aux études régionales. Cette charge n'était pas prévue dans les comptes 2020 mais dans le plan d'investissement (150K par année)

1930.331 Le dépassement découle de l'amortissement pour la révision du PGA, le concours Riponne-Tunnel et les frais de recours du PA « EolJorat Sud »

1930.410 Il n'y a pas eu d'encaissements de taxe d'équipements communautaires en 2021. La différence vient d'une rétrocession de 250K aux SIL pour vérification des aspects énergétiques → ~500 millions de projets en 2021.

1930.434 Pendant du 310 - baisse ponctuelle des annonces remboursées, les conventions (accords-cadres) relatives à l'accompagnement de procédures de plan.

930.438 Permis de construire facturés aux services de la Ville (écoles et rénovations) (si tiers privés c'est dans le 410). (1.3 pour mille si logement et 2.6 si autres)

1930.451 Subvention du canton pour financer le bureau du Schéma directeur du Centre

\*\*\*

## Conclusion

Au vu des explications apportées par les différents services, et en conclusion de ce rapport, la sous-commission CD vous invite à accepter les comptes 2021 de cette direction.

Lausanne, le 6 mai 2021.

Les commissaires :

Eliane Aubert (rapporteuse)

Fabrice Moscheni

Au vote, le rapport et les comptes de la direction CD sont acceptés à l'unanimité

L'observation relevé au point 2 est transmise au Service des Finances qui va intégrer ces indicateurs dans ses communications aux services.

### 3.7.2. Comptes 2021 de la Direction Sécurité et économie (SE)

#### 1. Introduction

La sous-commission chargée d'étudier les comptes 2021 de la Direction susmentionnée est composée de Mme Aude Billard et M. Pierre Conscience (rapporteur).

Les propos et commentaires indiqués dans le présent rapport découlent des observations et des discussions lors des visites effectuées au sein des services le 25 avril 2021. Les sous-commissaires tiennent à remercier Mme Cindy Felley et M. Emmanuel Ravaz pour l'organisation de ces entretiens. Les sous-commissaires remercient également M. Olivier Botteron, M. Sébastien Apothéloz, Mme Florence Nicollier, M. Dominique Monod, M. Gérard Clerc, Mme Cindy Felley, M. Emmanuel Ravaz, ainsi que leurs collaborateurs-rices et leurs équipes pour leur temps, leurs explications claires et leurs informations complémentaires.

Les entretiens réalisés par la sous-commission ont mis en exergue l'impact de la situation sanitaire découlant de la pandémie de covid-19 sur les comptes de la Direction. Mais ce contexte ayant été prévu lors de l'établissement du budget 2021, les comptes 2021 apparaissent en relative adéquation avec les charges et revenus prévus.

#### 2. Comptes de fonctionnement 2021 de la Direction

##### 2.1 Commentaire général

Les comptes sont globalement tenus par rapport au budget, avec des charges (-3.9% vs budget) et des revenus (-3.8% vs budget) plus faibles qu'escomptés. L'excédent de charges est lui légèrement plus haut que la prévision budgétaire, de 6.9%.

Les écarts les plus sensibles sont dus à la baisse des charges du personnel dans certains services, à la baisse de certaines recettes fiscales découlant des restrictions sanitaires (impôt sur le divertissement, gratuité des terrasses, etc.), aux activités et projets suspendus, reportés ou retardés durant la pandémie, ainsi qu'aux mesures prises pour soutenir les acteurs économiques durant la crise, notamment la création et le renforcement du Fonds de soutien des acteurs économiques touchés par la crise sanitaire.

Les charges du personnel sont globalement en dessous du budget, ce qui s'explique soit par un délai dans la repourvue des postes, soit par la difficulté de recrutement, dans le Corps de police notamment, soit à la suite de départs à la retraite et l'engagement de profils moins expérimentés ou plus jeunes.

Nous notons une décroissance d'un peu plus de 3Mio des recettes liées aux amendes entre 2019 et 2021, ce qui constitue une baisse d'environ 10% par an. Elles peuvent s'expliquer par la baisse de la circulation routière liée à la pandémie, ainsi que par la réduction du nombre de place de parc à Lausanne (voir tableau ci-dessous).

	2021	2019		Ecart
Radars/feux	6'605'950	10'203'720	-	3'597'770
Autres AO	7'263'150	8'398'103	-	1'134'953
Commission de police	6'394'592	6'386'084		8'508
<b>Recettes totales</b>	<b>20'263'692</b>	<b>24'987'907</b>	-	<b>4'724'215</b>
Bulletins	51'327	57'643	-	6'316
Réparations + frais enc.	11'805	30'278	-	18'473
Logiciels	60'361	100'011	-	39'650
Frais identif + enc.	118'687	158'477	-	39'790
Défalcons police	342'090	506'450	-	164'360
Défalcons Com de pol	1'758'166	2'926'903	-	1'168'737
<b>Charges totales</b>	<b>2'342'436</b>	<b>3'779'762</b>	-	<b>1'437'326</b>
<b>Recettes nettes</b>	<b>17'921'256</b>	<b>21'208'145</b>	-	<b>3'286'889</b>

Concernant le Fonds de soutien des acteurs économiques touchés par la crise sanitaire, son règlement a été adopté par la Municipalité le 2 septembre 2021. La dotation initiale de ce fonds était de 3 millions, ajoutés lors de l'adoption du budget 2021 par le Conseil communal en décembre 2020, ce montant étant inscrit au budget de service de l'économie.

N'étant pas dépensé à fin 2021, le solde de ce montant a été transféré sur un fonds constitué par

## Commission des Finances

décision de la Municipalité du 25 août 2021. Dans la même décision, la Municipalité a validé sa dotation pour une somme de CHF 1 million correspondant à une partie du solde du budget accordé par le rapport-préavis 2020/35 « Soutien au pouvoir d'achat des ménages et au commerce de proximité », inscrit au compte 2021 SGCD 1110.366 « Aides individuelles ». 2 millions supplémentaires ont ensuite été ajoutés lors du bouclage des comptes 2021 et sont également issus du solde du budget du rapport-préavis 2020/35 précité, à savoir une non-dépense de bons « Enjoy ».

[Note du rapporteur : A fin 2021, le fonds de soutien est doté de CHF 5'998'000.]

## 2.2 Charges et revenus par service

### 2.2.1 Les charges par service

		CHARGES	part des charges %	Comptes 2021	Budget 2021, yc crédits compl.	éc/bud. %	Comptes 2020	éc/comptes %
200	2000	Secrétariat général	1.38	4 121 621.14	3 952 700	4.27	3 817 168.01	7.98
200	2001	Taxis	0.29	877 972.44	885 400	-0.84	864 474.96	1.56
220	2200	Commerce, manifestations et séjour	4.50	13 457 547.22	12 215 600	10.17	7 094 662.47	89.69
220	2201	Inhumations et incinérations	1.80	5 399 310.99	5 519 000	-2.17	5 300 632.74	1.86
230	2300	Contrôle des habitants	1.77	5 303 131.75	5 392 500	-1.66	4 976 095.41	6.57
241	2410	Police	33.65	100 693 340.33	110 041 900	-8.50	104 150 342.18	-3.32
250	2504	SPSL	13.11	39 247 267.10	40 864 400	-3.96	39 248 502.73	
291	2910	Eau potable	25.62	76 688 495.90	74 704 200	2.66	69 920 071.31	9.68
291	2911	Evacuation eaux claires et eaux usées	8.63	25 814 317.16	29 101 800	-11.30	23 875 262.57	8.12

### 2.2.2 Les revenus par service

		REVENUS	part des produits %	Comptes 2021	Budget 2021, yc crédits compl.	éc/bud. %	Comptes 2020	éc/comptes %
200	2000	Secrétariat général	0.33	699 615.20	579 600	20.71	553 708.06	26.35
200	2001	Taxis	0.31	660 800.00	660 800	-	660 800.00	-
220	2200	Commerce, manifestations et séjour	4.06	8 593 527.77	10 171 800	-15.52	7 133 036.44	20.48
220	2201	Inhumations et incinérations	2.04	4 316 570.17	4 745 900	-9.05	5 176 589.35	#####
230	2300	Contrôle des habitants	0.73	1 537 197.77	1 727 500	-11.02	1 515 811.24	1.41
241	2410	Police	20.99	44 453 993.93	45 588 100	-2.49	35 916 760.55	23.77
250	2504	SPSL	9.99	21 162 584.53	21 252 400	-0.42	22 165 459.29	-
291	2910	Eau potable	36.30	76 868 495.90	74 903 000	2.62	70 100 071.31	9.66
291	2911	Evacuation eaux claires et eaux usées	12.19	25 814 317.16	29 101 800	-11.30	23 875 262.57	8.12
		<b>EXCEDENT DE CHARGES</b>		<b>87'495'901.60</b>	<b>93'946'600</b>	<b>-6.87</b>	<b>92'149'713.57</b>	<b>-5.05</b>

**2.3 Charges et revenus par nature****2.3.1 Les charges par nature**

<b>CHARGES</b>	part des charges %	<b>Comptes 2021</b>	Budget 2021, yc crédits compl.	éc/bud. %	<b>Comptes 2020</b>
<b>30 Personnel</b>	53.79	<b>160'970'611.09</b>	172'544'800	-6.71	163'116'920.76
<b>31 Biens, services, marchandises</b>	19.97	<b>59'754'009.62</b>	68'115'300	-12.28	49'439'039.30
<b>33 Amortissements</b>	7.93	<b>23'745'536.52</b>	26'696'100	-11.05	20'339'430.24
<b>35 Dédom. à collect. publiques</b>	0.32	<b>960'343.65</b>	950'500	1.04	953'928.65
<b>36 Subventions accordées</b>	0.70	<b>2'101'011.20</b>	2'365'700	-11.19	1'741'780.35
<b>38 Attributions aux réserves</b>	7.92	<b>23'694'665.12</b>	9'275'800	155.45	21'436'564.02
<b>39 Imputations internes</b>	9.37	<b>28'046'868.10</b>	34'391'700	-18.45	26'129'884.13
<b>TOTAL</b>	<b>100.00</b>	<b>299'273'045.30</b>	<b>314'339'900</b>	<b>-4.79</b>	<b>283'157'547.45</b>

**2.3.2 Les revenus par nature**

<b>REVENUS</b>	part des produits %	<b>Comptes 2021</b>	Budget 2021, yc crédits compl.	éc/bud. %	<b>Comptes 2020</b>
<b>40 Impôts</b>	1.59	<b>3'361'395.15</b>	4'000'000	-15.97	2'224'265.55
<b>41 Patentes, concessions</b>	0.57	<b>1'213'278.55</b>	1'980'000	-38.72	1'206'859.50
<b>42 Revenus des biens</b>	2.11	<b>4'459'421.04</b>	4'324'300	3.12	4'980'256.20
<b>43 Taxes ventes et prest. facturées</b>	66.13	<b>140'052'613.57</b>	143'850'200	-2.64	135'499'136.80
<b>45 Dédommag. de collect. Public</b>	10.73	<b>22'726'997.48</b>	24'372'400	-6.75	20'786'699.24
<b>46 Subventions acquises</b>	0.30	<b>635'235.89</b>	579'300	9.66	530'323.85
<b>48 Prélèvements sur les réserves</b>	4.27	<b>9'053'344.99</b>	15'559'700	-41.82	5'557'380.53
<b>49 Imputations internes</b>	14.30	<b>30'274'857.03</b>	25'727'400	17.68	20'222'912.21
<b>TOTAL</b>	<b>100.00</b>	<b>211'777'143.70</b>	<b>220'393'300</b>	<b>-3.91</b>	<b>191'007'833.88</b>

**4. Commentaires par service**

[Note du rapporteur : Le rapport de sous-commission reporte ici les commentaires sur les comptes, tels que l'on peut les trouver dans la brochure des comptes. Ils ne sont pas reproduits dans le présent rapport de commission.]

**4. Observations**

Néant.

**5. Conclusions**

Les soussigné·e·s vous recommandent d'adopter les comptes 2021 de la Direction SE.

Lausanne, le 2 mai 2021,

Aude Billard

Pierre Conscience (rapporteur)

Au vote, le rapport et les comptes de la direction SE sont acceptés à l'unanimité

### 3.7.3. Comptes 2021 de la Direction Sports et cohésion sociale (SCS)

La sous-commission chargée d'analyser les comptes 2021 de la Direction SCS est composée de Mme Anne Berguerand et Mme Maimouna Mayoraz (rapporteuse)

#### Introduction

Les visites de la sous-commission ont eu pour but l'examen des comptes 2021 de la Direction des Sports et de la cohésion sociale avec les chef-fe-s de service et leurs adjoints. De nombreuses questions ont été posées ; toutes ont obtenu des réponses claires et précises. La sous-commission a établi que les comptes 2021 reflètent une réelle préoccupation de la bonne gestion des biens publics dans un contexte de pandémie.

Nous tenons à remercier Madame Emilie Moeschler, Directrice des Sports et de la cohésion sociale, Madame Judith Bovay, cheffe de service, Madame Eliane Belser, secrétaire générale ad interim, Messieurs Patrice Iseli, Olivier Rémy et Michel Cambrosio Redmer, chefs de service pour la qualité des renseignements fournis à la sous-commission.

#### Comptes 2021

##### Charges et revenus de la Direction

	Budget 2021	Comptes 2021	Écarts	Comptes 2020
Charges	149'927'100.00			
Crédits supplémentaires	262'600.00			
<b>Total des charges</b>	<b>150'189'700.00</b>	<b>141'560'696.87</b>	<b>8'629'003.13</b>	<b>136'546'510.59</b>
Revenus	74'684'000.00			
Crédits supplémentaires	165'400.00			
<b>Total des revenus</b>	<b>74'849'400.00</b>	<b>73'836'511.72</b>	<b>1'012'888.28</b>	<b>71'676'497.93</b>
<b>Excédents de charges</b>	<b>75'340'300.00</b>	<b>67'724'185.15</b>	<b>7'616'114.85</b>	<b>64'870'012.66</b>

Comme le montre le tableau ci-dessus, par rapport aux prévisions du budget 2021, les charges sont inférieures de 5.75 %, s'élevant à **CHF 141'560'696.87** et les revenus inférieurs de 1.35 %, se montant à **CHF 73'836'511.72**. L'excédent global des charges est de **CHF 67'724'185.15** ou 10.11% inférieur au budget 2021 (CHF 75'340'300.00).

Durant l'année 2021, sept demandes de crédits supplémentaires concernant le budget de fonctionnement ont été effectuées par les services de la direction pour un montant de CHF 262'600.00 concernant les charges et CHF 165'400.00 pour les recettes, voir aussi Préavis 2021/27 et 2021/50 (crédits supplémentaires 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> série).

#### Commentaire général

La baisse des charges et des revenus au niveau global peut s'expliquer en partie par le contexte pandémique en 2021. En effet, des événements et des manifestations n'ont pas eu lieu. C'est particulièrement le cas pour le BLI et le service des sports. On constate aussi un effet sur les revenus et les charges dans certains services, liés aux projections nationales et cantonales du taux de chômage ou du recours à certaines prestations comme le RI.

En règle générale, le COVID a eu peu d'effets globalement sur les comptes 2021. Néanmoins, pour la plupart des services, la pandémie a fortement affecté les manières de travailler (télétravail) ainsi que le moral des employé-e-s du service.

On constate également des vacances de postes dans plusieurs services liés notamment à des difficultés de recrutement, influant ainsi les charges de personnel.

## **Compléments par services**

### **Secrétariat général**

Au niveau de ce service, on constate une baisse des charges par rapport au budget prévu de 3.75%. Cela s'explique notamment par la non-réalisation d'activités et de manifestation par le Bureau lausannois d'intégration (BLI) en raison du contexte pandémique. Certaines d'entre elles ont été déplacées sur 2022 d'autres simplement annulées.

Le nombre important de contrat d'auxiliaire et de CDD au sein du service s'explique par un nombre important de postes liés à des projets spécifiques au sein du BLI ainsi qu'à des actions ponctuelles comme les visites aux seniors.

Quant à l'augmentation des revenus, celle-ci est principalement liée aux traitements des demandes de naturalisations, celles-ci ayant été plus importantes que prévus. Un poste de 0.5 EPT a été créé afin d'accompagner cette augmentation.

### **Services des sports**

Pour le service des sports, on constate également une diminution des charges de 4.64%. Si l'on s'intéresse aux détails des comptes, cette baisse apparaît sur plusieurs postes liés à la non-organisation de manifestations et à la non-ouverture d'installations sportives pendant une partie de l'année. Celle-ci a permis, contrairement aux années précédentes, de compenser les charges liées à l'entretien des installations sportives, normalement prises en charges par des crédits supplémentaires en cours d'année.

On constate également une diminution importante des revenus de 32.41%. Cela s'explique principalement par la non-ouverture partielle de certaines installations sportives comme les piscines ou les patinoires durant la pandémie, notamment lors du premier semestre 2021 empêchant la génération de revenus liés aux entrées et aux locations d'installations sportives.

Le nombre d'auxiliaires important au sein du service s'explique par le caractère saisonnier de certains postes, comme les gardes bains par exemple ainsi que les moniteurs et monitrices de Sports Passion (sport scolaire facultatif).

### **Services des assurances sociales**

Au sein du service des assurances sociales, la diminution des charges s'explique premièrement par des vacances de postes, liées à des difficultés de recrutement au vu des profils de postes recherchés par le service (poste administratif peu valorisé en terme salarial au sein du système d'Equitas).

Le service constate également une diminution des octrois de prestations, notamment en ce qui concerne l'aide individuelle au logement. Cette prestation, comportant des critères très précis la rendant difficile d'accès, est en train d'être repensée au niveau cantonal et devrait disparaître à terme.

### **Service social**

Pour le service social, la baisse des charges au sein de l'administration du service s'explique notamment par la vacance d'un poste d'adjoint administratif (0.4 EPT) et d'un poste de communication (0.5 EPT).

On constate également une baisse importante de charges au sein de l'unité prestations, liée à la baisse de demandes RI, ce qui affecte le nombre d'EPT accordés par le canton. Cette différence avec le budget prévu, lié au RI, peut s'expliquer par des projections pessimistes liées au contexte pandémique. La direction du service analyse que les différentes mesures d'aides octroyées durant la pandémie (RHT, APG, allongement des délais d'octroi des indemnités chômage) ont permis de mitiger les effets sur la précarité qu'aurait pu avoir le contexte pandémique.

Une autre raison de la diminution des charges et des revenus au sein de cette unité est liée à des vacances (d'un côté, charges d'électricité et de chauffage et de l'autre, perception des loyers) au sein du parc de logements sociaux (St-Martin et César-Roux).

## Commission des Finances

### Service du travail

La baisse des charges au sein du service de l'inspection du travail est notamment liée à une vacance de poste (0.5 EPT). Le service essaie d'obtenir un financement de la Confédération afin de pouvoir proposer un 80%.

L'augmentation des revenus au sein de ce service s'explique par les nombreux contrôles « COVID » qui ont été indemnisés mais non budgétés.

Pour l'ORP, la légère augmentation de charges de 0.93% s'explique par les projections à la hausse du taux de chômage liées à la pandémie, par le SECO. Prévisions qui se sont avérées bien supérieures à la réalité et qui ont entraîné l'engagement de personnel supplémentaire en CDD. En effet, les mécanismes de financements dynamiques rendent compliquées les projections en termes de personnel et de subventions.

Au sein d'Emploi Lausanne, la baisse des charges est liée à des vacances de postes au vu des difficultés de recrutement pour des postes combinant compétences métiers et compétences de suivi et d'accompagnement. A noter aussi que plusieurs cadres sont partis en même temps à la retraite.

### Les charges par service

		CHARGES	Part des charges 2021 %	Comptes 2021	Budget 2021	Budget 2021 comptes 2021 %	Comptes 2020	Comptes 2020 comptes 2021 %
300	3000	Secrétariat général	2.96	4'189'389.74	4'352'400.00	-3.75	3'815'108.72	9.81
381	3810	Service des sports	32.45	45'932'734.21	48'168'900.00	-4.64	43'805'040.90	4.86
391	3910	Service des assurances sociales	6.90	9'770'416.75	10'554'900.00	-7.43	9'538'405.62	2.43
392	3920	Service social (adm. service)	0.80	1'136'196.80	1'311'400.00	-13.36	1'177'174.96	-3.48
	3921	Unités support	1.05	1'483'519.99	1'652'100.00	-10.20	1'500'632.32	-1.14
	3922	Unités prestations	28.73	40'673'209.50	44'005'700.00	-7.57	39'486'451.94	3.01
	3923	Subventions et aides individuelles	9.07	12'846'088.46	13'563'900.00	-5.29	12'351'642.43	4.00
393	3930	Service du travail (adm. service)	1.69	2'389'377.42	2'389'500.00	-0.01	2'377'595.14	0.50
	3931	Inspection du travail Lsne	0.60	843'511.86	998'800.00	-15.55	877'222.48	-3.84
	3932	Office régional de placement	7.36	10'421'496.68	10'325'600.00	0.93	9'631'832.16	8.20
	3933	Unité spécialisée ORP-CSR	2.52	3'571'709.62	4'119'200.00	-13.29	3'730'476.38	-4.26
	3934	Emploi Lausanne	5.87	8'303'045.84	8'747'300.00	-5.08	8'254'927.54	0.58
		<b>DIRECTION</b>	100.00	<b>141'560'696.87</b>	<b>150'189'700.00</b>	<b>-5.75</b>	<b>136'546'510.59</b>	<b>3.67</b>

### Les revenus par service

		REVENUS	Part des revenus 2021 %	Comptes 2021	Budget 2021	Budget 2021 comptes 2021 %	Comptes 2020	Comptes 2020 comptes 2021 %
300	3000	Secrétariat général	1.81	1'334'267.54	1'219'000.00	9.46	1'158'266.83	15.20
381	3810	Service des sports	5.13	3'785'635.37	5'600'900.00	-32.41	4'013'279.96	-5.67
391	3910	Service des assurances sociales	8.17	6'028'803.40	5'969'600.00	0.99	6'118'068.15	-1.46
392	3920	Service social (adm. service)	0.61	446'979.54	327'200.00	36.61	384'828.63	16.15
	3921	Unités support	1.39	1'023'325.47	919'500.00	11.29	1'092'496.98	-6.33
	3922	Unités prestations	49.75	36'736'022.39	36'166'600.00	1.57	35'569'987.89	3.28
	3923	Subventions et aides individuelles	2.81	2'072'090.74	1'920'400.00	7.90	2'303'406.74	-10.04
393	3930	Service du travail (adm. service)	0.69	511'705.96	497'600.00	2.83	513'631.30	-0.37
	3931	Inspection du travail Lsne	0.39	285'393.84	224'500.00	27.12	203'590.23	40.18
	3932	Office régional de placement	14.02	10'348'775.20	10'262'200.00	0.84	9'567'245.09	8.17
	3933	Unité spécialisée ORP-CSR	4.81	3'552'073.52	4'099'100.00	-13.35	3'709'679.33	-4.25
	3934	Emploi Lausanne	10.44	7'711'438.75	7'642'800.00	0.90	7'042'016.80	9.51
		<b>DIRECTION</b>	100.00	<b>73'836'511.72</b>	<b>74'849'400.00</b>	<b>-1.35</b>	<b>71'676'497.93</b>	<b>3.01</b>

## Les charges par nature

	CHARGES	Part des charges 2021 %	Comptes 2021	Budget 2021	Budget 2021 comptes 2021 %	Comptes 2020	Comptes 2020 comptes 2021 %
30	Charges de personnel	49.67	<b>70'313'908.28</b>	75'561'000.00	-6.94	68'644'021.99	2.43
31	Biens, services et marchandises	15.06	<b>21'321'510.54</b>	22'723'400.00	-6.17	19'566'782.79	8.97
33	Amortissements	7.34	<b>10'386'276.12</b>	10'861'600.00	-4.38	10'712'823.38	-3.05
35	Dédommagements à des collectivités publiques	0.00	<b>0.00</b>	0.00	n/a	28'240.65	-100.00
36	Subventions accordées	18.53	<b>26'228'064.96</b>	27'332'300.00	-4.04	24'765'860.31	5.90
38	Attributions aux réserves	0.44	<b>621'983.39</b>	0.00	-100.00	539'982.26	15.19
39	Imputations internes	8.96	<b>12'688'953.58</b>	13'711'400.00	-7.46	12'288'799.21	3.26
	<b>DIRECTION</b>	100.00	<b>141'560'696.87</b>	150'189'700.00	-5.75	136'546'510.59	3.67

## Les revenus par nature

	REVENUS	Part des revenus 2021 %	Comptes 2021	Budget 2021	Budget 2021 comptes 2021 %	Comptes 2020	Comptes 2020 comptes 2021 %
42	Revenus des biens	2.44	<b>1'799'523.27</b>	2'342'600.00	-23.18	1'854'446.81	-2.96
43	Taxes, ventes et prestations facturées	17.67	<b>13'045'133.46</b>	13'935'500.00	-6.39	11'776'883.45	10.77
45	Dédommagements de collectivités publiques	74.63	<b>55'104'126.88</b>	54'881'700.00	0.41	54'148'552.17	1.76
46	Subventions acquises	3.79	<b>2'797'507.50</b>	2'716'700.00	2.97	2'852'318.40	-1.92
48	Prélèvements sur les réserves	0.11	<b>84'660.45</b>	0.00	0.00	0.00	100.00
49	Imputations internes	1.36	<b>1'005'560.16</b>	972'900.00	3.36	1'044'297.10	-3.71
	<b>DIRECTION</b>	100.00	<b>73'836'511.72</b>	74'849'400.00	-1.35	71'676'497.93	3.01

## Conclusion

En conclusion, les commissaires membres de la sous-commission vous proposent d'accepter sans réserve les comptes 2021 de la Direction Sports et cohésion sociale (SCS).

Anne Berguerand, commissaire

Maimouna Mayoraz, rapporteuse

Au vote, le rapport et les comptes de la direction SCS sont acceptés à l'unanimité

### **3.7.4. Comptes 2021 de la Direction Logement, environnement et architecture (LEA)**

La sous-commission chargée d'analyser les comptes 2021 de la Direction LEA est composée de M. Mathias Paquier (rapporteur) et Mme Muriel Chenux Mesnier.

#### **1. Introduction**

Les comptes de la direction LEA ont été examinés les 20 et 21 avril 2022 en présence de Mme Nathalie Bovey et M. Maurizio Alba, Cheffe et Sous-chef comptables de la Direction LEA, ainsi que des Chef·fe·s de service et de leurs collaboratrices et collaborateurs.

Les personnes rencontrées sont les suivantes :

- Secrétariat général : M. Jeremias Blaser, Secrétaire général
- Architecture et logement : Mme Nicole Christe, Cheffe de service, et M. David Cagliosi, Responsable support et développement
- Cadastre : M. Sébastien Monnier, Chef de service
- Gérances : M. Olivier Forestier, Chef de service, et Mme Muriel Burri, Responsable Finances et informatique
- Parcs et domaines : M. Etienne Balestra, Chef de service
- Organisation et informatique : Mme Julia Aymonier, Cheffe de service, et M. Jean-Paul Pinon, Responsable financier

A relever que, comptablement, la réorganisation des activités entre le Service architecture et logement et le Service gérances est effective au premier janvier 2022. Les comptes 2021 ont donc été établis sur la base de l'ancienne organisation, à savoir le Service d'architecture et le Services du logement et des gérances.

Madame la Conseillère municipale Natacha Litzistorf, Directrice du logement, de l'environnement et de l'architecture a été rencontrée en date du 25 avril 2022, toujours accompagnée de Mme Nathalie Bovey.

Nous tenons à remercier toutes les personnes de l'administration pour leur disponibilité et leurs explications.

#### ***Note préliminaire concernant les effets comptables de la pandémie (Covid19)***

Comme pour 2020, l'exercice 2021 a été impacté par la situation sanitaire et ses conséquences. Si ces dernières restent relativement modestes pour la Direction logement, environnement et architecture, il est à relever qu'un certain nombre de postes n'est pas en ligne avec le niveau budgété. On peut notamment citer le report d'un certain nombre d'investissements ou encore la prolongation de gratuités de loyer.

## 2. Logement, environnement et architecture

	Budget 2021	Comptes 2021	Ecarts	Comptes 2020
Charges	169'717'100.00	163'871'761.91		164'770'183.61
Crédits supplémentaires	494'500.00	0.00		
<b>Total des charges</b>	<b>170'211'600.00</b>	<b>163'871'761.91</b>	<b>-6'339'838.09</b>	<b>164'770'183.61</b>
Revenus	130'921'200.00	125'725'728.67		123'557'064.21
Crédits supplémentaires	362'500.00	0.00		
<b>Total des revenus</b>	<b>131'283'700.00</b>	<b>125'725'728.67</b>	<b>-5'557'971.33</b>	<b>123'557'064.21</b>
<b>Excédent de charges</b>	<b>- 38'927'900.00</b>	<b>-38'146'033.24</b>	<b>-781'866.76</b>	<b>-41'213'119.40</b>

Il ressort de l'examen des comptes de la Direction logement, environnement et architecture des charges moins élevées de **CHF 6'339'838.-** que budgétées (- 3.72%) et en diminution de **CHF 898'422.-** par rapport à 2020 (- 0.55%).

Les revenus sont quant à eux inférieurs de **CHF 5'557'971.-** au chiffre prévu au budget 2021 (- 4.23%). Ils sont cependant en augmentation de **CHF 2'168'665.-** par rapport aux comptes 2020 (+ 1.76%).

## ECARTS PAR RAPPORT AU BUDGET 2021

Services	Charges	Revenus
4100 - Secrétariat général	-530'121.92	-518'389.43
4100 - Cadastre	-293'639.02	-185'495.10
4400 - Architecture	-616'731.27	70'759.39
4510 - Parcs et domaines	-2'225'398.54	-434'954.46
4900 - Logement et gérances	-2'231'268.27	-4'833'322.76
4910 - Organisation et informatique	-442'679.07	343'431.03

## CHARGES ET REVENUS PAR SERVICE

	CHARGES	part des charges %	Comptes 2021	Budget 2021	ec./bud. %	Comptes 2020	ec./2020 %
401 4010	Secrétariat général LEA	2.97	4'872'678	5'402'800	-9.81		
410 4100	Service du cadastre	2.82	4'620'361	4'914'000	-5.98	8'579'182	-46.14
440 4400	Service d'architecture	3.09	5'064'469	5'681'200	-10.86	5'007'525	1.14
451 4510	Parcs et promenades	28.32	46'401'401	48'626'800	-4.58	47'393'794	-2.09
490 4900	Logement et gérances	45.23	74'124'632	76'355'900	-2.92	75'136'923	-1.35
491 4910	Organisation et informatique	17.57	28'788'221	29'230'900	-1.51	28'652'760	0.47
	<b>DIRECTION</b>	<b>100.00</b>	<b>163'871'762</b>	<b>170'211'600</b>	<b>-3.72</b>	<b>164'770'184</b>	<b>-0.55</b>

	REVENUS	part des charges %	Comptes 2021	Budget 2021	ec./bud. %	Comptes 2020	ec./2020 %
401 4010	Secrétariat général LEA	0.48	605'511	1'123'900	-46.12		
410 4100	Service du cadastre	6.07	7'635'305	7'820'800	-2.37	8'272'247	-7.70
440 4400	Service d'architecture	0.12	156'859	86'100	82.18	67'982	130.74
451 4510	Parcs et promenades	8.22	10'335'646	10'770'600	-4.04	9'722'530	6.31
490 4900	Logement et gérances	78.02	98'087'577	102'920'900	-4.70	96'812'574	1.32
491 4910	Organisation et informatique	7.08	8'904'831	8'561'400	4.01	8'681'732	2.57
	<b>DIRECTION</b>	<b>100.00</b>	<b>125'725'729</b>	<b>131'283'700</b>	<b>-4.23</b>	<b>123'557'064</b>	<b>1.76</b>

**CHARGES ET REVENUS PAR NATURE**

	CHARGES	part des charges %	Comptes 2021	Budget 2021	ec./bud. %	Comptes 2020	ec./2020 %
30	Personnel	43.27	70'900'238	72'625'700	-2.38	71'127'107	-0.32
31	Biens, services, marchandises	26.74	43'827'481	45'053'600	-2.72	42'861'597	2.25
33	Amortissements	14.35	23'512'488	27'334'000	-13.98	22'557'433	4.23
35	Dédommagements à des collectivités publiques	0.02	28'863	23'000	25.49	7'089	307.15
36	Subventions accordées	2.35	3'855'982	3'095'600	24.56	4'387'895	-12.12
38	Attributions aux réserves	0.42	688'342	123'300	458.3	233'286	195.06
39	Imputations internes	12.85	21'058'368	21'956'400	-4.09	23'595'776	-10.75
	<b>DIRECTION</b>	100.00	163'871'762	170'211'600	-3.72	164'770'184	-0.55

	REVENUS	part des charges %	Comptes 2021	Budget 2021	ec./bud. %	Comptes 2020	ec./2020 %
41	Patentes, concessions	0.00	4'200	4'000	5.00	3'300	27.27
42	Revenus des biens	43.51	54'702'538	56'115'900	-2.52	52'831'079	3.54
43	Taxes, ventes, prestat. fact.	18.14	22'808'715	22'760'900	0.21	21'556'025	5.81
45	Dédom. de collect. publiques	0.12	148'800	134'000	11.04	140'019	6.27
46	Subventions acquises	0.31	384'639	263'300	46.08	352'294	9.18
48	Prélèvements sur les réserves	2.70	3'397'460	6'537'800	-48.03	4'286'029	-20.73
49	Imputations internes	35.22	44'279'377	45'467'800	-2.61	44'388'319	-0.25
	<b>DIRECTION</b>	100.00	125'725'729	131'283'700	-4.23	123'557'064	1.76

**TABLEAU DE L'EVOLUTION DES EFFECTIFS DE LA DIRECTION**

Situation au 31 décembre de l'année (chiffres issus des rapports de gestion)

		EPT 2017 Alloués	EPT 2018 Alloués	EPT 2019 Alloués	EPT 2020 Alloués	EPT 2021 Alloués
4010	Secrétariat général LEA				23.10	24.40
4100	Cadastré	56.40	56.30	55.70	33.20	33.10
4400	Architecture	29.90	29.90	30.80	30.80	27.00
4510	Parcs et domaines	310.85	306.15	300.45	296.65	292.20
4900	Logement et gérances	99.39	99.39	98.29	102.19	102.84
4910	Organisation et d'informatique	76.75	79.75	83.45	85.35	87.25
		<b>573.29</b>	<b>571.49</b>	<b>568.69</b>	<b>571.29</b>	<b>566.79</b>

Récapitulation de l'évolution des effectifs alloués à la direction depuis le 31 décembre 2017

Au :	31 décembre 2017			573.29
	31 décembre 2018	-	1.80	571.49
	31 décembre 2019	-	2.80	568.69
	31 décembre 2020	+	2.60	571.29
	31 décembre 2021	-	4.50	566.79

Évolution du nombre d'apprenti·e·s de la Direction

		EPT 2017	EPT 2018	EPT 2019	EPT 2020	EPT 2021
<b>APPRENTIS AU 31 DECEMBRE</b>						
4100	Secrétariat général LEA				0.0	0.0
4100	Cadastré	3.0	4.0	3.0	3.0	4.0
4400	Architecture	1.0	1.0	1.0	2.0	2.0
4510	Parcs et domaines	23.0	22.0	21.0	18.0	21.0
4900	Logement et gérances	7.0	7.0	7.0	7.0	6.0
4910	Organisation et d'informatique	8.0	8.0	8.0	6.0	9.0
	<b>TOTAL DES APPRENTIS</b>	<b>42.0</b>	<b>42.0</b>	<b>40.0</b>	<b>36.0</b>	<b>42.0</b>

## 3. Commentaires par service

## 4010 – Secrétariat général

	Budget 2021	Comptes 2021	Ecarts	Comptes 2020
Charges	5'271'800.00	4'872'678.08		0.00
Crédits supplémentaires	131'000.00			
<b>Total des charges</b>	<b>5'402'800.00</b>	<b>4'872'678.08</b>	<b>-530'121.92</b>	<b>0.00</b>
Revenus	1'040'400.00	605'510.57		0.00
Crédits supplémentaires	83'500.00			
<b>Total des revenus</b>	<b>1'123'900.00</b>	<b>605'510.57</b>	<b>-518'389.43</b>	<b>0.00</b>
Excédent de charges	4'278'900.00	4'267'167.51	-11'732.49	0.00

En préambule, il convient de mentionner que la comparaison avec les comptes 2020 n'est pas pertinente en raison de la séparation entre le Secrétariat général et le Service du cadastre depuis l'exercice 2021. Par ailleurs, les activités liées au Pôle Gare dépendaient encore comptablement du Secrétariat général en 2021. Elles sont rattachées au Service Architecture et logement depuis le 1er janvier 2022.

Les charges et les revenus du Secrétariat général sont respectivement **CHF 530'122.-** et **CHF 518'389.-** en dessous du budget 2021. Cela s'explique notamment par le retard pris dans certains projets en raison de la pandémie. Il est notamment à relever que le nouveau poste accordé dans le cadre de la création de l'observatoire de l'environnement, financé par le Fonds de développement durable, n'a pas pu être pourvu en 2021 en raison du désistement du candidat sélectionné.

## 4100 – Service du Cadastre

	Budget 2021	Comptes 2021	Ecarts	Comptes 2020
Charges	4'847'000.00	4'620'360.98		8'579'181.95
Crédits supplémentaires	67'000.00			
<b>Total des charges</b>	<b>4'914'000.00</b>	<b>4'620'360.98</b>	<b>-293'639.02</b>	<b>8'579'181.95</b>
Revenus	7'753'800.00	7'635'304.90		8'272'246.81
Crédits supplémentaires	67'000.00			
<b>Total des revenus</b>	<b>7'820'800.00</b>	<b>7'635'304.90</b>	<b>-185'495.10</b>	<b>8'272'246.81</b>
Excédent de revenus+	2'906'800.00	3'014'943.92	+108'143.92	-306'935.14

Les charges et les revenus du service sont respectivement **CHF 293'639.-** et **CHF 185'495.-** en dessous du budget 2021.

Les activités du service sont largement bénéficiaires avec un résultat positif de CHF 3'014'944.-. Cela s'explique notamment par le niveau élevé des facturations aux SIL et au Service de l'eau pour la numérisation des réseaux de gaz et d'eau en 2021.

A noter qu'un poste d'opérateur en numérisation pour le réseau du gaz à 50% reste vacant depuis 2021. Cette situation est due à la difficulté d'attirer des candidat-e-s en raison de la forte concurrence pour ce type de profils et du manque d'intérêt pour un poste à temps partiel.

**4400 – Service d'architecture**

	<b>Budget 2021</b>	<b>Comptes 2021</b>	<b>Ecart</b>	<b>Comptes 2020</b>
Charges	5'681'200.00	5'064'468.73		5'007'525.21
Crédits supplémentaires	0.00			
<b>Total des charges</b>	<b>5'681'200.00</b>	<b>5'064'468.73</b>	<b>-616'731.27</b>	<b>5'007'525.21</b>
Revenus	86'100.00	156'859.39		67'981.88
Crédits supplémentaires	0.00			
<b>Total des revenus</b>	<b>86'100.00</b>	<b>156'859.39</b>	<b>+70'759.39</b>	<b>67'981.88</b>
Excédent de charges	5'595'100.00	4'907'609.34	-687'490.66	4'939'543.33

Les charges du service sont **CHF 616'731.-** inférieures au budget 2021 (-10.86%), mais sont en augmentation de **CHF 56'944.-** par rapport aux comptes 2020 (+1.14%).

Les revenus sont supérieurs de **CHF 70'759.-** par rapport au budget 2021 (+82.18%) et augmentation de **CHF 88'878.-** par rapport aux comptes 2020 (+130.74%).

Les charges de personnel inférieures au budget ont été générées par le délai de vacance entre certaines démissions ou départs à la retraite et l'engagement de nouvelles collaboratrices et collaborateurs. La modification du cahier des charges de certains postes vacants rendue nécessaire par la réorganisation des activités entre le Service architecture et logement et le Service gérances, ainsi que leur validation par le Service du personnel, a également retardé le processus d'engagement.

A la rubrique 331, le retard dans le plan des amortissements et dû au report de certains travaux de rénovation amiante en 2022.

A la rubrique 439, les recettes supérieures au budget s'expliquent par la prudence dans l'estimation de l'octroi de permis d'habiter.

**4510 – Service des parcs et domaines**

	<b>Budget 2021</b>	<b>Comptes 2021</b>	<b>Ecart</b>	<b>Comptes 2020</b>
Charges	48'434'800.00	46'401'401.46		47'393'793.99
Crédits supplémentaires	192'000.00			
<b>Total des charges</b>	<b>48'626'800.00</b>	<b>46'401'401.46</b>	<b>-2'225'398.54</b>	<b>47'393'793.99</b>
Revenus	10'578'600.00	10'335'645.54		9'722'529.78
Crédits supplémentaires	192'000.00			
<b>Total des revenus</b>	<b>10'770'600.00</b>	<b>10'335'645.54</b>	<b>-434'954.46</b>	<b>9'722'529.78</b>
Excédent des charges	37'856'200.00	36'065'755.92	-1'790'444.08	-37'671'264.21

Les charges du service sont **CHF 2'225'399.-** inférieures au budget 2021 (-4.58%) et en diminution de **CHF 992'333.-** par rapport aux comptes 2020 (-2.09%).

Les revenus sont **CHF 434'954.-** inférieurs au budget 2021 (-4.04%), mais en augmentation de **CHF 613'116.-** par rapport aux comptes 2020 (+6.31%).

Si l'exercice 2021 est resté quelque peu marqué par la pandémie, c'est sans comparaison par rapport à l'exercice précédent. La nouvelle stratégie de promotion des vignobles est prometteuse et la reconnaissance des vins de la Ville est en hausse. Cependant, cela prendra encore quelques années pour en observer l'ampleur des effets escomptés. Une mauvaise récolte 2021 (-40%), due aux conditions météorologiques, rendra par ailleurs difficile l'atteinte des objectifs 2022.

Le service a connu un nombre important de départ en retraite en 2021. Le délai de vacance entre ces départs et l'engagement des nouvelles collaboratrices et collaborateurs explique en grande partie la différence avec le budget 2021. Quelques postes vacants sont par ailleurs gardés en réserve pour les grands projets à venir (métamorphose, tram, M3, gare).

Alors que 300 arbres par an sont plantés habituellement à Lausanne, la mise en œuvre du préavis « Objectif canopée » a permis la plantation de 1600 arbres en 2021.

**4900 – Service du logement et des gérances**

	<b>Budget 2021</b>	<b>Comptes 2021</b>	<b>Ecart</b>	<b>Comptes 2020</b>
Charges	76'251'400.00	74'124'631.73		75'136'922.67
Crédits supplémentaires	104'500.00			
<b>Total des charges</b>	<b>76'355'900.00</b>	<b>74'124'631.73</b>	<b>-2'231'268.27</b>	<b>75'136'922.67</b>
Revenus	102'900'900.00	98'087'577.24		96'812'573.94
Crédits supplémentaires	20'000.00			
<b>Total des revenus</b>	<b>102'920'900.00</b>	<b>98'087'577.24</b>	<b>-4'833'322.76</b>	<b>96'812'573.94</b>
Excédent des revenus	26'565'000.00	23'962'945.51	-2'602'054.49	21'675'651.27

Les charges du service sont **CHF 2'231'268.-** inférieures au budget 2021 (-2.92%) et en diminution de **CHF 1'012'291.-** par rapport aux comptes 2020 (-1.35%).

Les revenus sont **CHF 4'833'323.-** inférieurs au budget 2021 (-4.70%), mais en augmentation de **CHF 1'275'003.-** par rapport aux comptes 2020 (+1.32%).

Le dépassement budgétaire sur les charges de personnel est dû à plusieurs absences longues durée qui ont nécessité l'engagement de personnel auxiliaire en 2021.

A la rubrique 334, la différence entre les amortissements 2021 et les amortissements budgétés est due au retard pris dans les travaux de rénovation énergétique des bâtiments.

A la rubrique 365, les gratuités de loyers accordées en raison de la pandémie ont été inscrite en augmentation des subventions plutôt qu'en diminution des revenus afin de donner une visibilité comptable à ces aides financières.

A noter que les DDP encaissés par la Ville aux Plaines-du-Loup représentent un montant de CHF 13'199'725.-.

**4910 – Service d'organisation et informatique**

	<b>Budget 2021</b>	<b>Comptes 2021</b>	<b>Ecart</b>	<b>Comptes 2020</b>
Charges	29'230'900.00	28'788'220.93		28'652'759.79
Crédits supplémentaires	0.00			
<b>Total des charges</b>	<b>29'230'900.00</b>	<b>28'788'220.93</b>	<b>-442'679.07</b>	<b>28'652'759.79</b>
Revenus	8'561'400.00	8'904'831.03		8'681'731.80
Crédits supplémentaires	0.00			
<b>Total des revenus</b>	<b>8'561'400.00</b>	<b>8'904'831.03</b>	<b>+343'431.03</b>	<b>8'681'731.80</b>
Excédent de charges	20'669'500.00	19'883'389.90	-786'110.10	19'971'027.99

Les charges du service sont **CHF 442'679.-** inférieures au budget 2021 (-1.51%), mais en augmentation de **CHF 135'461.-** par rapport aux comptes 2020 (+0.47%).

Les revenus sont **CHF 343'431.-** supérieurs au budget 2021 (+4.01%) et en augmentation de **CHF 223'099.-** par rapport aux comptes 2020 (+2.57%).

Comme en 2020, les activités du service ont été fortement impactée par les effets de la pandémie en 2021. Le développement du télétravail a notamment rendu nécessaire l'acquisition de nombreux ordinateurs portables. Les enjeux liés à la digitalisation de l'administration, à la protection des données et à la sécurité informatique sont grandissants et nécessitent une réorganisation du service, entamée à la suite de l'arrivée de la nouvelle cheffe de service.

Cette réorganisation a notamment un impact sur les charges de personnel, puisque plusieurs cahiers des charges ont dû être redéfinis et validés par le Service du personnel. Ce processus a ainsi retardé la mise au concours des postes concernés. D'autre part, des absences longue durée ont rendu nécessaire l'engagement de personnel auxiliaire.

**4. Conclusion**

Les commissaires soussignés vous proposent d'accepter les comptes 2021 de la Direction Logement, environnement et architecture.

Le rapporteur et la rapporteuse de la sous-commission des finances Logement, environnement et architecture :

Les commissaires :

Mathias Paquier (rapporteur)

Muriel Chenaux Mesnier

Au vote, le rapport et les comptes de la direction LEA sont acceptés à l'unanimité.

### 3.7.5. Comptes 2021 de la Direction Enfance, jeunesse et quartiers (EJQ)

La sous-commission chargée d'analyser les comptes 2021 de la Direction EJQ est composée de Mme Sarah Neumann et M. Ilias Panchard (rapporteur).

#### 1. Introduction

Les commissaires ont examiné les comptes de la direction EJQ le 26 avril et le 2 mai 2022 avec M. Claude Demierre, chef comptable, ainsi que les chefs de service et leurs collaboratrices et collaborateurs.

Les personnes suivantes étaient présentes :

- Secrétariat général : Mme Estelle Papaux
- Petite enfance : Mmes Valérie Denisart et Isabelle Lachavanne, ainsi que Mme Estelle Papaux pour l'intérim de cheffe de service
- Santé et prévention : Mme Béatrice Delanoy Ortega et M. Claude Simarro
- Écoles et parascolaire : Mme Barbara de Kerchove et M. Rocco Giugno
- Psychologie scolaire : Mme Karin Barraud et M. Julien Wisard

Nous tenons à remercier toutes les personnes de l'administration pour leur disponibilité et leurs explications détaillées. Nous remercions également Monsieur David Payot, Directeur Enfance, Jeunesse et Quartiers, que nous avons rencontré le 2 mai 2022, aussi accompagné de M. Claude Demierre. Nous tenons enfin à remercier Monsieur Denis Mermoud, assistant du conseiller municipal David Payot, pour son excellente organisation des visites.

#### 2. Enfance, Jeunesse et Quartiers

5 - Direction Enfance, Jeunesse et Quartiers	Budget 2021	Comptes 2021	Écarts
Charges	222 681 900	221 979 737	
<i>Crédits supplémentaires</i>	1 652 600		
<b>Total des charges</b>	<b>224 334 500</b>	<b>221 979 737</b>	<b>- 2 354 763</b>
Revenus	68 735 400	69 865 528	
<i>Crédits supplémentaires</i>	421 100		
<b>Total des revenus</b>	<b>69 156 500</b>	<b>69 865 528</b>	<b>709 029+</b>
<b>Excédent de charges</b>	<b>-155 178 000</b>	<b>-152 114 208</b>	<b>- 3 063 792</b>

L'examen des comptes 2021 nous permet d'indiquer que les charges ont été plus faibles de CHF **2'354'763** par rapport au budget 2021.

Voici les variations des charges par service par rapport au budget 2021 :

Secrétariat général :	CHF <b>-2 076 433</b>
Service psychologie scolaire :	CHF <b>106 402</b>
Secrétariat santé et prévention :	CHF <b>-416 220</b>
Service des écoles et parascolaire :	CHF <b>1 539 982</b>
Service de la petite enfance :	CHF <b>-1 508 494</b>

En parallèle, les revenus de la direction sont en augmentation de CHF **709'029** par rapport au budget 2021.

En résultat, l'excédent de charges pour l'exercice 2021 est de CHF **3'063'792** pour la Direction Enfance, Jeunesse et Quartiers par rapport au budget 2021.

## Charges et revenus par service

		CHARGES	part des charges %	Comptes 2021	Budget 2021	ec./bud. %	Comptes 2020	ec./2020 %
501	5010	Administration du service et institutions subventionnées	10.00	22'204'350.48	22'881'800	-2.96	20'472'127.94	8.46
501	5011	Accueil vacances	2.04	4'525'288.41	5'085'000	-11.01	4'620'947.83	-2.07
501	5012	Institutions d'éducation	1.71	3'790'851.47	4'457'300	-14.95	3'708'274.78	2.23
501	5013	Cultes et temples	1.46	3'251'777.07	3'424'600	-5.05	3'220'540.66	0.97
541	5410	Psychologie, psychomot. & logop.	3.71	8'228'101.71	8'121'700	1.31	7'924'473.70	3.83
542	5420	Office de santé	1.90	4'220'311.60	4'380'100	-3.65	3'989'958.52	5.77
542	5421	Office dentaire	1.53	3'402'868.84	3'659'300	-7.01	3'376'408.68	0.78
580	5800	Ecoles primaires et secondaires	42.37	94'048'281.88	92'508'300	1.66	56'372'702.47	66.83
590	5900	Lieux d'accueil de jour municipaux	21.20	47'065'585.64	46'917'400	0.32	71'043'872.79	-33.75
590	5901	Institutions subventionnées	14.07	31'242'320.05	32'899'000	-5.04	32'098'258.67	2.49
		<b>DIRECTION</b>	<b>100.00</b>	<b>221'979'737.15</b>	<b>224'334'500</b>	<b>-1.05</b>	<b>206'827'566.04</b>	<b>7.33</b>

		REVENUS	part des revenus %	Comptes 2021	Budget 2021	ec./bud. %	Comptes 2020	ec./2020 %
501	5010	Administration du service et institutions subventionnées	2.72	1'900'191.22	1'674'800	13.46	1'302'405.89	45.90
501	5011	Accueil vacances	0.94	657'039.40	930'500	-29.39	588'175.85	11.71
501	5012	Institutions d'éducation	4.99	3'484'476.47	4'098'800	-14.99	3'351'812.83	3.96
501	5013	Cultes et temples	0.36	248'080.55	244'600	1.42	263'461.20	-5.84
541	5410	Psychologie, psychomot. & logop.	9.48	6'625'862.55	6'590'500	0.54	6'381'049.34	3.84
542	5420	Office de santé	5.23	3'657'390.54	3'614'800	1.18	3'555'174.63	2.88
542	5421	Office dentaire	3.48	2'432'051.35	2'587'400	-6.00	1'733'028.08	40.34
580	5800	Ecoles primaires et secondaires	41.52	29'007'907.16	29'030'300	-0.08	13'825'978.82	109.81
590	5900	Lieux d'accueil de jour municipaux	31.01	21'664'532.74	20'198'100	7.26	31'240'110.80	-30.65
590	5901	Institutions subventionnées	0.27	187'996.88	186'700	0.69	146'471.50	28.35
		<b>DIRECTION</b>	<b>100.00</b>	<b>69'865'528.86</b>	<b>69'156'500</b>	<b>1.03</b>	<b>62'387'668.94</b>	<b>11.99</b>

## Charges et revenus par nature

	CHARGES	part des charges %	Comptes 2021	Budget 2021	ec./bud. %	Comptes 2020	ec./2020 %
30	Personnel	48.88	108'510'146.61	109'889'800	-1.26	103'576'531.24	4.76
31	Biens, services, marchandises	28.35	62'929'002.35	66'375'700	-5.19	58'891'788.07	6.86
32	Intérêts passifs						
33	Amortissements	7.40	16'426'248.41	15'820'300	3.83	12'597'943.20	30.39
35	Dédom. à collect. publiques	0.47	1'042'243.65	1'111'800	-6.26	1'066'656.30	-2.29
36	Subventions accordées	7.49	16'634'598.27	16'642'600	-0.05	16'343'321.20	1.78
38	Attributions aux réserves	0.96	2'122'315.52		#DIV/0 !		#DIV/0 !
39	Imputations internes	6.45	14'315'182.34	14'494'300	-1.24	14'351'326.03	-0.25
	<b>DIRECTION</b>	<b>100.00</b>	<b>221'979'737.15</b>	<b>224'334'500</b>	<b>-1.05</b>	<b>206'827'566.04</b>	<b>7.33</b>

	REVENUS	part des revenus %	Comptes 2021	Budget 2021	ec./bud. %	Comptes 2020	ec./2020 %
40	Impôts						
42	Revenus des biens	2.95	2'060'110.17	2'148'900	-4.13	2'078'865.21	-0.90
43	Taxes, ventes, prestat. fact.	42.46	29'667'352.84	30'135'300	-1.55	23'696'817.17	25.20
44	Part à recettes sans affectation						
45	Dédom. de collect. publiques	48.46	33'859'181.97	32'707'400	3.52	32'626'637.57	3.78
46	Subventions acquises		171'990.00				
48	Prélèvements sur les réserves	0.35	247'781.20	535'100	-53.69	657'088.90	-62.29
49	Imputations internes	5.52	3'859'112.68	3'629'800	6.32	3'328'260.09	15.95
	<b>DIRECTION</b>	<b>99.75</b>	<b>69'865'528.86</b>	<b>69'156'500</b>	<b>1.03</b>	<b>62'387'668.94</b>	<b>11.99</b>

**Évolutions du personnel au sein des services :**

		<b>Effectif 2022</b>	<b>Effectif 2021</b>	<b>Hausse</b>	<b>% hausse</b>
501	Secrétariat général (SGEJQ)	85,46	106,00	-20,54	-19,38%
501	Secrétariat général hors Inst Educ (SGEJQ)	85,46	80,10	5,36	6,69%
541	Service de Psychologie Scolaire (SPS)	49,60	49,20	0,40	0,81%
542	Service de Santé et Prévention (SSP)	45,83	45,23	0,60	1,33%
580	Service des Écoles et du Parascolaire (SEP)	436,57	405,58	30,99	7,64%
590	Service de la Petite Enfance (SPE)	360,45	335,70	24,74	7,37%
total avec Inst educ		977,90	941,70	36,20	3,84%
total hors Inst educ		977,90	915,80	62,10	6,78%

**Subventions :**

Subventions par service		Budget 2021	Comptes 2021	écart	% écart
501	Secrétariat général (SGEJQ)	13 355 900,00	13 504 062,34		1,11%
541	Service de Psychologie Scolaire (SPS)	11 500,00	13 279,95		15,4%
542	Service de Santé et Prévention (SSPR)	120 500,00	84 648,60		-29,7%
580	Service des Écoles et du Parascolaire (SEP)	1 199 500,00	1 093 410,46		-8,8%
590	Service de la Petite Enfance (SPE)	1 955 200	1 939 197,92		-0,82%
sous-total		16'642'600	16 634 598,27		-0,05%
Prestations internes de subventions		183 600,00	0,00		-100,00%
<b>total</b>		<b>16 826 200,00</b>	<b>16 634 598,27</b>		<b>-1,13%</b>

## 3. Commentaires par service

## 5010 Secrétariat général

5010 - Secrétariat général EJQ (SGEJQ)	Budget 2021	Comptes 2021	Écarts
Charges	35 491 900	33 772 267	
<i>Crédits supplémentaires</i>	356 800		
<b>Total des charges</b>	<b>35 848 700</b>	<b>33 772 267</b>	<b>-2 076 433</b>
Revenus	6 892 000	6 289 787	
<i>Crédits supplémentaires</i>	56 700		
<b>Total des revenus</b>	<b>6 948 700</b>	<b>6 289 787</b>	<b>-658 912</b>
<b>Excédent de charges</b>	<b>-28 900 000</b>	<b>-27 482 480</b>	<b>-1 417 520</b>

Les charges 2021 du Secrétariat général sont inférieures de CHF 2'076'433 par rapport au budget 2021. Les recettes 2021 sont inférieures de CHF 658'912. L'excédent de charges est donc de CHF 1'417'520 par rapport au budget 2021.

La baisse importante des charges s'explique par l'annulation de nombreuses activités, événements et camps scolaires. Malgré cela, l'impact comptable de la pandémie est moindre qu'en 2020.

La baisse des traitements (5010.301) est liée à la vacance de plusieurs postes au sein des travailleurs-euses sociaux hors murs et à la Permanence jeunes Borde. Dans les deux cas, la difficulté de recrutement sur un marché tendu est pointée. De plus, plusieurs départs à la retraite et leurs remplacements par des personnes plus jeunes expliquent une partie des différentiels de salaires.

Le centre communal pour adolescents de Valmont (5012) ayant été repris par le Canton à partir du 1er octobre 2021, les comptes communaux n'enregistrent que la charge immobilière au 30 septembre 2021, comme à l'accoutumée.

D'importantes baisses de dépenses sont à noter dans les accueils vacances (5011). Cela est exclusivement dû aux fermetures Covid des écoles à la montagne de février à fin juin pour les classes. Des activités compensatoires ponctuelles ont été proposées aux classes, à moindre coût car elles se déroulaient à Lausanne à la journée.

Concernant les passeports-vacances, les coûts ont été moindres car plusieurs prestataires ont annulé leur participation à cause des incertitudes Covid. Différentes activités ont toutefois été maintenues à Lausanne avec succès, et des soutiens sont intervenus de la part du Canton (CHF 36'000) et de la Loterie Romande (CHF 30'000).

Le nombre de places offertes aux familles pour les vacances a pu être maintenu.

La diminution des biens du patrimoine administratif (5010.427 / CHF -84'361) est principalement due à la différence entre le loyer versé au service des gérances et au montant, faible à juste titre, demandé aux associations de jeunes de moins de 25 ans à Sévelin 36.

A propos des subventions, les montants non-dépensés pour la Caravane des Quartiers (CHF 20'000) et le budget participatif (CHF 30'000) s'expliquent de la façon suivante :

- les montants utilisés pour la Caravane des quartiers dépendent de la participation ou non de la FASL – qui n'est pas installée avec une structure dans chaque quartier partie prenante. L'ampleur du projet, et donc son coût, varient aussi passablement selon l'engagement des associations et habitants des quartiers.
- le montant annuel alloué dans le cadre du budget participatif est constant mais le montant effectivement dépensé par les porteurs-euses du projet peut varier. En dernier lieu, les compensations de crédits supplémentaires, pour des activités liées à ces prestations, mais en nature de compte différente, expliquent aussi ces différences.

**5410 Service de Psychologie Scolaire (SPS)**

<b>5410 Service de Psychologie Scolaire</b>	<b>Budget 2021</b>	<b>Comptes 2021</b>	<b>Écarts</b>
Charges <i>Crédits supplémentaires</i>	8 121 700	8 228 101	
<b>Total des charges</b>	<b>8 121 700</b>	<b>8 228 101</b>	<b>106 402</b>
Revenus <i>Crédits supplémentaires</i>	6 590 500	6 625 862	
<b>Total des revenus</b>	<b>6 590 500</b>	<b>6 625 862</b>	<b>35 363</b>
<b>Excédent de charges</b>	<b>-1 531 200</b>	<b>-1 602 239</b>	<b>71 039</b>

Les charges 2021 de ce service sont supérieures de CHF 106'402 par rapport au budget 2021. Les recettes 2021 sont supérieures de CHF 35'363. L'excédent de charges est donc de CHF 71'039 par rapport au budget 2021.

De façon générale, cette année de retour à la normale (post-Covid) a connu peu de variation des charges et des revenus. Davantage de prestations ont de nouveau pu avoir lieu.

L'augmentation des traitements (5410.301) est due à une longue absence au sein du service en 2021 et à des absences liées au Covid.

Le budget formation a été moins dépensé en 2021, mais les frais de supervision, qui relèvent du même objectif et du même montant global alloué aux professionnels ont augmenté en parallèle (5410.318). Le format des supervisions est indispensable pour que le personnel, en particulier les personnes plus récemment engagées, puisse se former de façon continue pour pouvoir conserver leurs titres, et dans un format d'accompagnement sur mesure et tenant compte des problématiques concrètes rencontrées sur le terrain.

La seule subvention du service (5410.366), soit la participation à l'achat de matériel ou à divers frais scolaires pour des enfants précarisés, continue d'être pleinement utilisée.

**542 Service de santé et prévention**

<b><u>542 Service de santé et prévention</u></b>	<b>Budget 2021</b>	<b>Comptes 2021</b>	<b>Écarts</b>
Charges <i>Crédits supplémentaires</i>	8 110 000 -70 600	7 623 180	
<b>Total des charges</b>	<b>8 039 400</b>	<b>7 623 180</b>	<b>-416 220</b>
Revenus <i>Crédits supplémentaires</i>	6 202 200	6 089 441	
<b>Total des revenus</b>	<b>6 202 200</b>	<b>6 089 441</b>	<b>-112 758</b>
<b>Excédent de charges</b>	<b>1 837 200</b>	<b>1 533 738</b>	<b>-303 462</b>

Les charges 2021 du service de santé et prévention (SSPR) sont inférieures de CHF 416'220 par rapport au budget 2021. Les recettes 2021 sont inférieures de CHF 112'758 par rapport au budget 2021. L'excédent de charges est donc de CHF 303'462 par rapport au budget 2021.

**5420 Office de santé :**

Les dépenses inférieures au budget prévu (5420.301 et 5420.313) s'expliquent par une baisse des activités de prévention et de promotion de la santé. En effet, avec le retard scolaire à rattraper et les activités liées à la gestion Covid dans les écoles, la plupart de ces actions et de ces projets n'ont pas pu être mis sur pied.

## Commission des Finances

La prise en compte comptable des travaux de mise aux normes cantonales d'exploitation du cabinet dentaire de la Croix-d'Ouchy sous une ligne comptable de l'office de santé (5420.314) s'explique par le fait que la rubrique en question n'existe pas dans l'office dentaire.

### 5421 Office dentaire :

La variation des charges est liée en partie à un ralentissement de fonctionnement dû aux mesures Covid (limitation des soins avec trop de projections aériennes, aération entre les consultations). Cela a entraîné un tournus moindre des patient-e-s.

Les postes vacants (rubriques 313 et 434) sont dus à la difficulté à recruter de nouveaux médecins-dentistes ainsi qu'aux délais importants nécessaires pour obtenir l'autorisation de pratiquer puis celle de facturer (12 à 16 semaines pour chaque démarche). Ces délais sont peu compatibles pour assurer un recrutement dans les temps, tenant compte des délais de dédite contractuelle des dentistes quittant le poste. De nouveaux recrutements devraient toutefois permettre de rattraper les retards sur les soins dentaires à effectuer, retards dus au fait du ralentissement des contrôles dentaires et des soins dentaires durant la pandémie.

### **5800 Service des écoles et parascolaire**

<b><u>5800 Service des écoles et parascolaire</u></b>	<b>Budget 2021</b>	<b>Comptes 2021</b>	<b>Écarts</b>
Charges	91 141 900	94 048 281	
<i>Crédits supplémentaires</i>	1 366 400		
<b>Total des charges</b>	<b>92 508 300</b>	<b>94 048 281</b>	<b>1 539 982</b>
Revenus	28 665 900	29 007 907	
<i>Crédits supplémentaires</i>	364 400		
<b>Total des revenus</b>	<b>29 030 300</b>	<b>29 007 907</b>	<b>-22 393</b>
<b>Excédent de charges</b>	<b>-63 478 000</b>	<b>-65 040 374</b>	<b>1 562 374</b>

Les charges 2021 du service des écoles et parascolaire (SEP) sont supérieures de CHF 1'539'982 par rapport au budget 2021. Les recettes 2021 sont elles inférieures de CHF 22'393. L'excédent de charges est donc de CHF 1'562'374 par rapport au budget 2021.

Le défi majeur de 2021 a été l'intégration des APEMS au sein du service des écoles, soit deux mondes relativement différents, le domaine des écoles étant principalement axé sur les infrastructures scolaires et le domaine parascolaire plus sur les éducateurs-trices et les moniteurs-trices.

Comme attendu avec la pandémie, une baisse des prestations facturées (5800.434) est à noter, en particulier dans les APEMS et les réfectoires où la fréquentation a été freinée autant que possible en raison du Covid, et quand les parents pouvaient offrir une solution alternative.

En 2021, la stratégie d'assainissement du bâti scolaire est montée en puissance. D'où une augmentation sensible de la rubrique entretien des biens immobiliers (5800.314).

Le Conseil des établissements ne s'étant pas réuni et les commissions d'établissement ayant organisé beaucoup moins de séances étant donné le contexte Covid, la rubrique en question (5800.300) a sensiblement baissé en 2021.

L'attribution aux réserves (5800.380 / CHF 2'122'315) concerne le financement du Plan climat et financera une partie de l'entretien des bâtiments scolaires.

**590 Service de la petite enfance**

<b>590 Service de la petite enfance</b>	<b>Budget 2021</b>	<b>Comptes 2021</b>	<b>Écarts</b>
Charges <i>Crédits supplémentaires</i>	79 816 400	78 307 905	
<b>Total des charges</b>	<b>79 816 400</b>	<b>78 307 905</b>	<b>-1 508 494</b>
Revenus <i>Crédits supplémentaires</i>	20 384 800	21 852 529	
<b>Total des revenus</b>	<b>20 384 800</b>	<b>21 852 529</b>	<b>1 467 730</b>
<b>Excédent de charges</b>	<b>-59 431 600</b>	<b>-56 455 376</b>	<b>2 976 224</b>

Les charges 2021 du service de la petite enfance (SPE) sont inférieures de CHF 1'508'494 par rapport au budget 2021. Les recettes 2021 sont supérieures de CHF 1'467'730 par rapport au budget 2021. L'excédent de charges est ainsi de CHF 2'976'224 par rapport au budget 2021.

L'augmentation des recettes s'explique par deux facteurs, qui n'étaient pas connus au moment de l'établissement du budget et qui sont intervenus après la clôture de l'exercice 2020 : la contribution d'un pourcent supplémentaire de la FAJE et l'aide cantonale Covid des institutions de la petite enfance communales et privées-subventionnées (indemnisation des pertes de recettes des parents suite à la fermeture des lieux de garde, initialement décidée par la Confédération exclusivement pour les acteurs privés du secteur, mais complétée par une aide cantonale pour les acteurs publics et subventionnés).

Cette annonce par le Canton de soutenir les institutions communales d'accueil de jour a engendré des recettes supplémentaires ; du point de vue comptable cela prend pour effet une diminution des charges pour les institutions subventionnées et une augmentation des revenus pour les institutions municipales.

En ce qui concerne le personnel, le contexte de la pandémie a occasionné des fermetures momentanées d'institutions, notamment lorsqu'aucune titulaire n'était en mesure d'assurer l'accueil, ou des réductions de l'horaire offert, avec un effet sur la facturation aux familles.

Les directions ont beaucoup jonglé avec les heures de remplacement du personnel éducatif, qui s'est fortement engagé pour assurer l'accueil – il s'agit d'heures supplémentaires payées sans majoration, ou compensées en vacances.

Les achats d'objets mobiliers (5900.311) ont connu une moindre demande (33% de moins que le montant au budget) de la part des centres de vie infantine. La baisse au niveau des marchandises (313 / 10% de baisse) s'explique par la baisse de fréquentation due au Covid.

Le portail parents a été budgétisé mais n'est pas encore mis en place (5900.318), de même que la création d'une plateforme pour la gestion des budgets des institutions subventionnées.

**4. Conclusion**

En conclusion, les commissaires membres de la sous-commission vous proposent d'accepter sans réserve les comptes 2021 de la Direction Enfance, Jeunesse et Quartiers (EJQ).

Ilias Panchard, rapporteur

Sarah Neumann, commissaire

Lausanne, le 6 mai 2022

Au vote, le rapport et les comptes de la direction EJQ sont acceptés à l'unanimité.

### 3.7.6. Comptes 2021 de la Direction Finances et mobilité (FIM)

La sous-commission chargée d'analyser les comptes 2021 de la Direction FIM est composée de M. Philippe Miauton (rapporteur) et Mme Angélique Chatton.

#### 1. Préambule

Les commissaires ont examiné les comptes de la direction les 12 avril et 3 mai 2022.

Service	Personnes	Fonction
<b>FIN</b>	M. Emmanuel Bourquin	Chef de service
<b>MAP</b>	M. Patrick Etournaud	Chef de service
	M. Nicolas Deig	Responsable financier
<b>PUR</b>	M. Stéphane Beaudinot	Chef de service
	M. Patrick Jacomino	Chef de service adjoint
<b>SG</b>	M. Sacha Vuadens	Chef de service
<b>SALV</b>	M. Luc Perraux	Chef de service
	M. Jacques Vuilliomenet	Chef de division
<b>SPEL</b>	Mme Vesna Stanimirovic	Cheffe de service
	Mme Catherine Crevoisier	Adjointe de la cheffe de service

Nous tenons tout particulièrement à remercier Mme Anja Borgeaud, Cheffe comptable, pour son organisation, sa disponibilité et son appui précieux. Enfin, nous remercions également Madame Florence Germond, Directrice des Finances et Mobilité que nous avons rencontré le 2 mai 2022.

A noter que toutes les visites ont été effectuées au bâtiment administratif de Chauderon, à l'exception du SALV, organisée à Malley et qui aura permis de visiter les imposants locaux de ce service.

#### 2. Direction des finances et mobilité

6 - Direction des finances et mobilité	Budget 2021	Comptes 2021	Ecart
Charges	193 203 000	214 933 156	
<i>Crédits supplémentaires</i>	1 117 700		
<b>Total des charges</b>	<b>194 320 700</b>	<b>214 933 156</b>	<b>20 612 456</b>
Revenus	655 428 300	729 028 833	
<i>Crédits supplémentaires</i>	40 100		
<b>Total des revenus</b>	<b>655 468 400</b>	<b>729 028 833</b>	<b>- 73 560 433</b>
<b>Excédent de revenus</b>	<b>461 147 700</b>	<b>514 095 677</b>	<b>- 52 947 977</b>

L'examen des comptes 2021 nous permet d'indiquer que les charges ont été plus importantes de CHF 20'612'456 par rapport au budget 2021.

Voici les variations des charges par service par rapport au budget 2021 :

Secrétariat général FIM :	CHF	- 468'682.-
Service achat et logistique :	CHF	- 645'789.-
Service des finances :	CHF	+ 11'528'386.-
Service du personnel (6910) :	CHF	- 5'920'043.-
Service des routes et mobilité :	CHF	+ 3'587'177.-
Service de la propreté urbaine :	CHF	- 3'768'592.-

## Commission des Finances

En ce qui concerne les revenus de la direction, ceux-ci sont en augmentation de CHF 73'560'433 par rapport au budget 2021.

En résultat, l'excédent de revenus pour l'exercice 2021 est de CHF 514'095'677.- pour la Direction Finances et Mobilité.

### 3. Commentaires par service

#### 6010 Secrétariat général

<b>6010 - Secrétariat général FIM (SGFIM)</b>	<b>Budget 2021</b>	<b>Comptes 2021</b>	<b>Ecart</b>
Charges <i>Crédits supplémentaires</i>	14 493 900	14 025 218	
<b>Total des charges</b>	<b>14 493 900</b>	<b>14 025 218</b>	<b>-468 682</b>
Revenus <i>Crédits supplémentaires</i>	341 100	302 154	
<b>Total des revenus</b>	<b>341 100</b>	<b>302 154</b>	<b>-38 946</b>
<b>Excédent de charges</b>	<b>14 152 800</b>	<b>13 723 064</b>	<b>-507 628</b>

Le Secrétariat général enregistre peu de variations notables. Comme habituellement, les variations sont dues aux subventions 80, liées aux sacs poubelles, dont le droit de certaines est échu ainsi que celles non-versées ou remboursées par les SIL pour des clients ne faisant plus partie du réseau des SIL.

#### 6700 Service achat et logistique ville

<b>6700 - Service achat et logistique Ville (SALV)</b>	<b>Budget 2021</b>	<b>Comptes 2021</b>	<b>Ecart</b>
Charges <i>Crédits supplémentaires</i>	12 428 300	11 782 511	
<b>Total des charges</b>	<b>12 428 300</b>	<b>11 782 511</b>	<b>-645 789</b>
Revenus <i>Crédits supplémentaires</i>	8 727 600	7 791 437	
<b>Total des revenus</b>	<b>8 727 600</b>	<b>7 791 437</b>	<b>936 163</b>
<b>Excédent de charges</b>	<b>3 700 700</b>	<b>3 991 074</b>	<b>290 374</b>

Les résultats de ce service, au niveau des charges, sont fortement marqués par les effets du Covid sur les déplacements de l'administration communale. Cela s'est répercuté sur les abonnements, l'achat de fournitures pour véhicules et par conséquent sur les frais de déplacement. Enfin, cette situation a entraîné une baisse des dommages sur véhicules.

La halle de Boussens connaît une plus grande location de container aux clients externes ce qui permet à la Ville de rentabiliser sa gestion. Dans ce service qui sert de base logistique pour l'ensemble de la Ville, on peut encore souligner que durant la période de Covid, il a constaté l'importance d'avoir des stocks conséquents en observant l'augmentation des prix du marché ou de la raréfaction de certains

## Commission des Finances

matériaux ou produits en lien avec la crise Covid. Fin 2021, des stocks de matériel ont été effectués (tuyaux, matériel électrique). Ces éléments sont valorisés au bilan. Enfin, le service constate une baisse des expertises et taxes véhicules, certainement en lien avec la suppression de véhicules et le fait que la flotte est convertie en électrique.

A titre d'information générale, ce service ne refacture ses prestations qu'aux services commercialisés.

### 6900 Service des finances

<b>6900 - Service des finances</b>	<b>Budget 2021</b>	<b>Comptes 2021</b>	<b>Ecart</b>
Charges	52 119 300	63 647 686	
<i>Crédits supplémentaires</i>			
<b>Total des charges</b>	<b>52 119 300</b>	<b>63 647 686</b>	<b>11 528 386</b>
Revenus	551 710 300	637 874 315	
<i>Crédits supplémentaires</i>			
<b>Total des revenus</b>	<b>551 710 300</b>	<b>637 874 315</b>	<b>-86 164 015</b>
<b>Excédent de revenus</b>	<b>499 591 000</b>	<b>574 226 629</b>	<b>-74 635 629</b>

La mise en place du nouveau système d'informations (ERP) n'est pas sans provoquer un travail conséquent dans l'ensemble des services. Cela a un effet sur les comptes du service des finances. Tout d'abord, le service met à disposition des auxiliaires pour cette implémentation, auxiliaires qui ne sont pas progressivement demandés par les services de la Ville ce qui explique pour 300'000.- les charges inférieures dans les traitements. Des économies ont également été réalisées, toujours en lien avec cet ERP, dans la location de licences de programmes informatiques, qui, au final, devraient également coûter moins cher en 2022.

Une nouvelle fois, en lien avec les taux d'intérêts historiquement bas, mais aussi à un autofinancement supérieur aux prévisions, les charges d'intérêts pour l'ensemble de la commune ont été inférieures de 2.6 millions par rapport au budget 2021. La grande majorité des prêts ayant été renouvelés ces dernières années et la récente augmentation des taux ne devraient plus permettre d'enregistrer de tels écarts les prochaines années.

Enfin, un écart de 14'403'382 CHF de charges (chiffre 380 – Attributions aux réserves), résulte d'une part de la réévaluation des participations de la Ville dans la BCV et Romande Energie et d'autre part, de provisions à des fins de gestion du risque en lien avec péréquation. Ceci explique la majeure partie de la hausse des charges observée.

Sur le front des recettes, la Ville enregistre à nouveau des rentrées plus grandes que prévues, pour un peu moins de 74 millions supérieurs. Schématiquement cet écart important peut s'expliquer pour trois raisons. La première peut être associée à la prudence de la Ville, au moment du budget, en lien avec les effets Covid sur la santé financière des personnes morales et physiques. La deuxième s'explique avec les incertitudes liées à l'application de la RFFA, dont les résultats étaient difficiles à établir en 2020 et 2021, mais dont les rentrées devraient être plus prévisible désormais et sont prévues au budget 2022. Enfin, les impôts sur les successions, les donations, l'impôt foncier ou les droits de mutations, essentiellement conjoncturels, et donc difficilement quantifiables, constituent la troisième raison de cet écart.

**6910 Service du personnel**

<b>6910 - Service du personnel</b>	<b>Budget 2021</b>	<b>Comptes 2021</b>	<b>Ecart</b>
Charges	17 335 300	11 682 957	
<i>Crédits supplémentaires</i>	267 700		
<b>Total des charges</b>	<b>17 603 000</b>	<b>11 682 957</b>	<b>-5 920 043</b>
Revenus	7 207 700	4 867 997	
<i>Crédits supplémentaires</i>	40 100		
<b>Total des revenus</b>	<b>7 247 800</b>	<b>4 867 997</b>	<b>2 379 803</b>
<b>Excédent de charges</b>	<b>10 355 200</b>	<b>6 814 960</b>	<b>-3 540 203</b>

Les écarts importants au niveau des charges et des revenus sont liés à des évolutions comptables (allocation d'EPT et de charges sociales entre services). Au chiffre 314, il faut lire « plus du tout » de charges liées à l'exploitation des locaux de la Riponne 10.

Au sujet des provisions Equitas, il faut noter une dissolution. La Commission des recours ne reçoit plus de dossiers. Par ailleurs, nous nous trouvons à la fin de la gestion des cas en premier recours et n'a plus de recours au Tribunal Fédéral à cette heure.

**6920 Service des routes et mobilité**

<b>6920 - Service des routes et de la mobilité</b>	<b>Budget 2021</b>	<b>Comptes 2021</b>	<b>Ecart</b>
Charges	54 206 200	58 643 377	
<i>Crédits supplémentaires</i>	850 000		
<b>Total des charges</b>	<b>55 056 200</b>	<b>58 643 377</b>	<b>3 587 177</b>
Revenus	43 007 400	38 157 747	
<i>Crédits supplémentaires</i>			
<b>Total des revenus</b>	<b>43 007 400</b>	<b>38 157 747</b>	<b>4 849 653</b>
<b>Excédent de charges</b>	<b>12 048 800</b>	<b>20 485 630</b>	<b>8 436 830</b>

Au chiffre 312, le service indique une augmentation des charges de chauffage et de consommation d'électricité. Cet élément qui du point de vue comptable est minime dans ce service a attiré notre attention sur le fait que dans le cadre du plan climat, il serait certainement judicieux que la Ville envisage des objectifs pour l'ensemble des services de la commune et de ses locaux ainsi que des manières de comptabiliser ces variations à l'avenir.

La situation sanitaire a eu effet sur plusieurs chiffres de ce service. On peut notamment citer les occupations du domaines publics, les prestations d'affichage ou les baisses de stationnement public, provoquant une baisse des revenus.

La hausse des charges s'explique notamment par une évolution comptable en matière de facturation des prestations accordées par la police en charge du trafic (chiffre 390)

Concernant les dépenses d'investissements, un certain retard (absence de dépense) est observé dans la conduite de plusieurs projets de mobilité. Ceci s'explique notamment par les lenteurs et les difficultés rencontrées dans la conduite de ces projets d'infrastructures, en lien avec les démarches administratives (demandes de permis de construire par exemple) ainsi que par la mise en place anticipée d'infrastructures provisoires (moins onéreuses) dans le contexte de la pandémie.

#### 693 Service de la propreté urbaine

<b>693 - Service de la propreté urbaine</b>	<b>Budget 2021</b>	<b>Comptes 2021</b>	<b>Ecart</b>
Charges	58 920 000	55 151 408	
<i>Crédits supplémentaires</i>			
<b>Total des charges</b>	<b>58 920 000</b>	<b>55 151 408</b>	<b>-3 768 592</b>
Revenus	44 434 200	40 035 182	
<i>Crédits supplémentaires</i>			
<b>Total des revenus</b>	<b>44 434 200</b>	<b>40 035 182</b>	<b>-4 399 018</b>
<b>Excédent de charges</b>	<b>14 485 800</b>	<b>15 116 226</b>	<b>630 426</b>

Le service enregistre une baisse importante dans les revenus dont une grande part est liée à une diminution de prestations lors de manifestation. Une autre partie est une répercussion d'une perte de monopole communal dans le traitement des déchets d'entreprises de plus de 250 ETP.

A noter aussi, que contrairement aux années précédentes, la filière du papier et carton redevient avantageuse.

#### 4. Conclusion

En conclusion, la sous-commission vous propose d'accepter les comptes 2021 de la Direction des finances et mobilité.

Les commissaires :

Philippe Miauton, rapporteur

Angélique Chatton, commissaire

Au vote, le rapport et les comptes de la direction FIM sont acceptés à l'unanimité

### 3.7.7. Comptes 2021 de la Direction Services industriels (SIL)

La sous-commission chargée d'analyser les comptes 2021 de la Direction SIL est composée de M. Vincent Brayer et Mme Mathilde Maillard (rapporteuse).

#### 1. Généralités

L'exercice 2021 de la Direction des Services industriels (ci-après "SIL") se clôture avec un bénéfice (résultat annuel) de CHF 44' 271' 758.-, soit environ CHF 1 million de plus que pour l'exercice 2020. Il convient de relever que le résultat opérationnel de l'exercice 2021 s'élève à CHF 47'088'927.-, soit une augmentation d'env. CHF 2 millions, par rapport au résultat de 2020 ainsi qu'au résultat budgété. Ces quelques CHF 2 millions supplémentaires ont été attribués aux différents fonds de réserve et de renouvellement. Le tableau récapitulatif des différents fonds est présenté sous chiffre 2. ci-dessous.

Les résultats analytiques des SIL sont présentés sous chiffre 3. ci-dessous. Il s'agit des résultats présentés par produits (électricité, gaz, chauffage à distance, multimédia et prestations aux tiers) et non par service comme dans les comptes. Nous incluons les résultats par produits dans ce rapport car ils sont probablement plus explicites sur l'activité des SIL. Nous relevons à titre introductif que les résultats concernant le gaz, l'électricité et le chauffage à distance (ci-après "CAD") apparaissent plutôt stables en comparaison avec les montants budgétés ainsi que les résultats de 2020.

Très globalement, les conditions climatiques plutôt froides de l'année 2021 ont eu un impact positif sur les volumes distribués et vendus des fluides thermiques. Cependant les hausses marquées des conditions d'approvisionnement au cours des derniers mois de l'année 2021 se retrouvent au niveau des coûts des activités de commercialisation pour l'intégralité des fluides ainsi qu'au niveau de la production de chaleur.

S'agissant du multimédia et des prestations pour tiers, les résultats 2021 montre une diminution des pertes enregistrées en 2020 et de pertes budgétées d'environ 50 %.

Les résultats par service, tels qu'ils figurent dans les comptes 2021, et pour lesquels des informations complémentaires nous ont été fournies sont présentés sous chiffre 4. ci-dessous.

En outre, l'essentiel de nos discussions ayant porté sur l'augmentation des coûts de l'énergie et sur les difficultés d'approvisionnement auxquelles les SIL pourraient faire face dans les prochains mois, il nous semble utile de résumer en introduction les quelques points ci-après.

On relève d'une part que l'augmentation des prix du gaz et de l'électricité a nécessité des achats d'énergie pour environ CHF 35 millions de plus que le montant budgété (cf. compte 7240.312 sous chiffre 4 ci-dessous).

De la même manière que pour l'électricité, pour laquelle le prix et les rendements sont régulés par la loi sur l'approvisionnement en électricité (LapEL), les SIL pratiquent une politique de bénéfice cible sur le gaz et le chauffage à distance (respectivement CHF 30 millions avant dividende Gaznat et divers ajustements pour l'intégralité du gaz et CHF 3,3 millions pour la vente de chaleur du CAD). Les écarts positifs ou négatifs sont affectés aux fonds de différence de couverture. Les soldes de ces fonds sont ensuite intégrés dans la procédure tarifaire afin de rendre ou de récupérer ces montants aux clients des SIL. La flexibilité relative de ce procédé permet d'éviter des variations de prix récurrentes dans une situation économique stable. Les perspectives futures en termes de gaz et CAD imposent cependant aux SIL de proposer la révision des bénéfices cibles en CHF précités afin de les adapter en fonction des volumes (kWh) distribués et vendus.

La question d'achat de Mazout pour le chauffage à distance a également été abordée lors de nos discussions. En l'état, les SIL n'ont pas besoin d'acheter de mazout supplémentaire (ou de manière très ponctuelle) car les stocks actuels permettent de garantir près de 3 semaines d'approvisionnement en cas de coupure du gaz. La question d'achat de mazout supplémentaire pourrait néanmoins se poser à prochaine échéance.

Tableau du résultat général des SIL

<b>TOTAL</b>	<b>Réel 2021</b>	<b>Budget 2021</b>	<b>Réel 2020</b>
Recettes	376'637'354	364'530'800	370'419'573
Ventes internes	54'645'464	54'952'755	50'688'511
Mouvements sur les FDC	-438'900	-8'831'100	-2'966'669
<b>Revenus de l'année</b>	<b>430'843'918</b>	<b>410'652'455</b>	<b>418'141'415</b>
Coûts directs	-204'058'581	-173'111'100	-191'022'826
Coûts ventilés	-75'142'511	-92'882'100	-78'312'364
Achats internes	-54'645'464	-54'952'755	-50'688'511
Ajustements "costing"	-	13'611'500	-
<b>EBITDA</b>	<b>96'997'362</b>	<b>103'318'000</b>	<b>98'117'713</b>
Amortissements	-37'678'168	-45'363'800	-38'009'449
Intérêts	-12'230'266	-13'421'200	-15'197'939
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>47'088'927</b>	<b>44'533'000</b>	<b>44'910'325</b>
Mouvements sur les autres fonds	-2'817'169	-864'500	-1'522'346
<b>Résultat annuel</b>	<b>44'271'758</b>	<b>43'668'500</b>	<b>43'387'979</b>

## 2. Fonds de réserve et de péréquation

	Réel 2020 CHF				Réel 2021 CHF			
	01.01.2020	Prélèvements	Attributions	31.12.2020	01.01.2021	Prélèvements	Attributions	31.12.2021
<b>Electricité</b>								
Fds Rsrv & Renouv. Prod élec - Lavey	25'586'757	-236'276	2'109'553	27'460'034	27'460'034	-1'239'511	1'924'193	28'144'716
Fds Rsrv & Renouv. autres productions	2'168'700	0	443	2'169'144	2'169'144	0	391	2'169'534
Fds Rsrv & Renouv. Distrib Electricité	1'960'592	0	294'481	2'255'073	2'255'073	0	346'485	2'601'558
Fds Péréq. Timbre achemin Electricité	-3'282'023	-3'210'810	0	-6'492'832	-6'492'832	-136'452	2'930'108	-3'699'177
Fds Péréq. Vente energie énergie électrique	-353'338	-197'147	2'500'000	1'949'515	1'949'515	-6'350'287	0	-4'400'772
<b>Total électricité</b>	<b>26'080'688</b>	<b>-3'644'233</b>	<b>4'904'477</b>	<b>27'340'933</b>	<b>27'340'933</b>	<b>-7'726'250</b>	<b>5'201'177</b>	<b>24'815'859</b>
<b>Gaz</b>								
Fds diff couv timbre achemin distrib aval gaz	37'298	-18'448	18'379	37'229	37'229	-18'379	11'236	30'086
Fds diff couv timbre achemin clients finaux gaz	-634'359	-268'199	3'685	-898'874	-898'874	0	1'436'380	537'506
Fds Diff Couv Fourn gaz nat Clients finaux	11'998'309	0	3'437'731	15'436'040	15'436'040	-1'257'530	0	14'178'510
Fds Rsrv & Renouv Gaz	10'533'321	-20'361	230'475	10'743'435	10'743'435	0	313'747	11'057'181
<b>Total gaz</b>	<b>21'934'569</b>	<b>-307'008</b>	<b>3'690'270</b>	<b>25'317'831</b>	<b>25'317'831</b>	<b>-1'275'909</b>	<b>1'761'362</b>	<b>25'803'284</b>
<b>CàD</b>								
Fds péréq. CàD	6'100'000	-6'100'000	0	0	0	0	0	0
Fds Rsrv & Renouv. prod. chaleur CAD (CO2)	12'342'038	-2'617'835	5'019'324	14'743'527	14'743'527	-51'864	3'624'224	18'315'887
Fds Rsrv & Renouv. CàD	5'700'736	0	303'907	6'004'643	6'004'643	-317'820	284'401	5'971'224
Fds diff couv distib. chaleur (timbre) clients fina	0	-242'058	2'318'000	2'075'942	2'075'942	0	1'128'855	3'204'797
Fds diff couv four chaleur clients finaux	0	0	4'743'915	4'743'915	4'743'915	0	2'694'970	7'438'885
<b>Total càd</b>	<b>24'142'774</b>	<b>-8'959'894</b>	<b>12'385'147</b>	<b>27'568'027</b>	<b>27'568'027</b>	<b>-369'684</b>	<b>7'732'450</b>	<b>34'930'793</b>
<b>Multimédia</b>								
Fds Rsrv & Renouv Multimédia	1'142'880	0	100'000	1'242'880	1'242'880	0	100'000	1'342'880
<b>Total multimédia</b>	<b>1'142'880</b>	<b>0</b>	<b>100'000</b>	<b>1'242'880</b>	<b>1'242'880</b>	<b>0</b>	<b>100'000</b>	<b>1'342'880</b>
<b>Autres</b>								
Fds Communal péréq. EP	4'815'395	-723'880	0	4'091'515	4'091'515	-332'968	0	3'758'547
Fds Rsrv & Renouv. Contracting	89'450	0	59'090	148'540	148'540	0	62'590	211'130
<b>Total autres</b>	<b>4'904'845</b>	<b>-723'880</b>	<b>59'090</b>	<b>4'240'055</b>	<b>4'240'055</b>	<b>-332'968</b>	<b>62'590</b>	<b>3'969'678</b>
<b>TOTAUX</b>	<b>78'205'757</b>	<b>-13'635'015</b>	<b>21'138'984</b>	<b>85'709'726</b>	<b>85'709'726</b>	<b>-9'704'811</b>	<b>14'857'579</b>	<b>90'862'494</b>

Il convient de relever en particulier que les CHF 3'699'177.16.- manquant sur le fond de péréquation pour la vente d'énergie électrique seront répercutés sur les prochains tarifs de l'électricité. Aucune décision concernant les tarifs de l'électricité n'a encore été prise, étant précisé que pour les trois prochaines années encore, les clients des SIL se voient restituer env. CHF 8 millions par année, ce qui devrait permettre d'atténuer la probable augmentation du tarif durant ce laps de temps.

## 3. Résultats analytiques (par produit)

## Électricité

<b>Electricité</b>	<b>Réel 2021</b>	<b>Budget 2021</b>	<b>Réel 2020</b>
Recettes	166'333'296	152'653'700	174'341'156
Ventes internes	19'873'716	20'146'855	19'649'680
Mouvements sur les FDC	3'420'179	-1'975'600	668'454
<b>Revenus de l'année</b>	<b>189'627'191</b>	<b>170'824'955</b>	<b>194'659'290</b>
Coûts directs	-94'406'013	-72'740'240	-95'086'331
Coûts ventilés	-32'180'380	-42'924'226	-34'076'926
Achats internes	-19'787'761	-20'066'180	-19'569'005
Ajustements "costing"	-	8'002'800	-
<b>EBITDA</b>	<b>43'253'037</b>	<b>43'097'109</b>	<b>45'927'029</b>
Amortissements	-21'908'766	-21'493'200	-21'334'326
Intérêts	-8'419'844	-9'236'900	-10'462'089
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>12'924'427</b>	<b>12'367'009</b>	<b>14'130'614</b>
Mouvements sur les autres fonds	-2'271'069	-2'295'400	-2'404'477
<b>Résultat annuel</b>	<b>10'653'358</b>	<b>10'071'609</b>	<b>11'726'137</b>

La baisse du résultat de l'électricité s'explique principalement par une hausse des prix d'approvisionnement en fin d'exercice qui n'a pas pu être répercutée sur les clients marchés et les clients revendeurs (hors fonds de différence de couverture).

## Gaz

<b>Gaz</b>	<b>Réel 2021</b>	<b>Budget 2021</b>	<b>Réel 2020</b>
Recettes	113'608'050	108'341'700	108'977'758
Ventes internes	8'379'003	8'356'000	7'344'524
Mouvements sur les FDC	-143'907	-4'827'100	-3'154'769
<b>Revenus de l'année</b>	<b>121'843'146</b>	<b>111'870'600</b>	<b>113'167'514</b>
Coûts directs	-76'924'462	-67'070'020	-64'353'382
Coûts ventilés	-10'308'554	-12'077'487	-10'854'054
Achats internes	-	-	-
Ajustements "costing"	-	5'021'100	-
<b>EBITDA</b>	<b>34'610'130</b>	<b>37'744'193</b>	<b>37'960'077</b>
Amortissements	-6'789'530	-6'893'100	-6'901'074
Intérêts	-2'420'754	-2'696'200	-3'010'290
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>25'399'845</b>	<b>28'154'893</b>	<b>28'048'712</b>
Mouvements sur les autres fonds	-393'747	-424'500	-248'714
<b>Résultat annuel</b>	<b>25'006'098</b>	<b>27'730'393</b>	<b>27'799'998</b>

Malgré la hausse de recettes liées aux conditions climatiques, rappelons que le résultat global du gaz fait l'objet d'un bénéfice cible historiquement fixé à CHF 30 millions ajusté du dividende Gaznat versé directement à la bourse communale, des charges déjà imputées de la Ville de Lausanne et de l'attribution au fond de développement durable (FDD) afin de déterminer le résultat net annuel. La baisse globale du bénéfice par rapport à 2020 provient essentiellement de la clarification de ces principes qui sont en cours de révision (cf. chapitre 1.).

**Chauffage à distance**

<b>Chauffage à distance</b>	<b>Réel 2021</b>	<b>Budget 2021</b>	<b>Réel 2020</b>
Recettes	51'041'204	51'665'100	44'380'205
Ventes internes	24'495'481	24'439'900	21'619'458
Mouvements sur les FDC	-3'823'825	-2'200'600	-719'857
<b>Revenus de l'année</b>	<b>71'712'859</b>	<b>73'904'400</b>	<b>65'279'806</b>
Coûts directs	-11'194'764	-12'947'580	-10'994'203
Coûts ventilés	-7'944'565	-8'871'230	-8'299'206
Achats internes	-32'874'484	-32'795'900	-28'963'982
Ajustements "costing"	-	587'600	-
<b>EBITDA</b>	<b>19'699'047</b>	<b>19'877'290</b>	<b>17'022'414</b>
Amortissements	-6'986'125	-7'005'900	-6'742'053
Intérêts	-762'381	-768'200	-933'412
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>11'950'541</b>	<b>12'103'190</b>	<b>9'346'950</b>
Mouvements sur les autres fonds	-284'401	763'000	566'056
<b>Résultat annuel</b>	<b>11'666'140</b>	<b>12'866'190</b>	<b>9'913'006</b>

Globalement, les ventes du chauffage à distance ont progressé de plus de 13% par rapport à l'exercice 2020. Cela s'explique premièrement par les températures particulièrement froides au cours de l'année 2021 mais également par le raccordement de bâtiments du CHUV et par la croissance de Cadouest SA. Les tarifs 2021 sont comparables à ceux de 2020. Les bons résultats de l'année 2021 en matière de CAD sont cependant plafonnés en application du principe du bénéfice cible sur la vente de chaleur (cf. chapitre 1).

**Multimédia**

<b>Multimédia</b>	<b>Réel 2021</b>	<b>Budget 2021</b>	<b>Réel 2020</b>
Recettes	22'311'638	24'107'200	25'058'567
Ventes internes	1'897'264	2'010'000	2'074'849
Mouvements sur les FDC	-	-	-
<b>Revenus de l'année</b>	<b>24'208'903</b>	<b>26'117'200</b>	<b>27'133'416</b>
Coûts directs	-13'744'221	-13'398'800	-16'180'339
Coûts ventilés	-10'068'309	-13'471'803	-11'337'030
Achats internes	-1'897'264	-2'010'000	-2'074'849
Ajustements "costing"	-	-	-
<b>EBITDA</b>	<b>-1'500'891</b>	<b>-2'763'403</b>	<b>-2'458'802</b>
Amortissements	-114'466	-447'600	-625'590
Intérêts	-	-	-
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-1'615'357</b>	<b>-3'211'003</b>	<b>-3'084'393</b>
Mouvements sur les autres fonds	-100'000	-100'000	-100'000
<b>Résultat annuel</b>	<b>-1'715'357</b>	<b>-3'311'003</b>	<b>-3'184'393</b>

Perte diminuée de 46% par rapport à 2020. L'entier de la perte est désormais attribuable à l'activité de distribution (soit le réseau hors Lausanne).

S'agissant de l'activité commerciale, les résultats sont à l'équilibre aujourd'hui, notamment grâce aux synergies développées au travers des activités de la société Netplus SA et aux mesures de rationalisation en cours.

**Prestations à tiers + hors exploitation**

<b>Prestations à tiers + hors exploit.</b>	<b>Réel 2021</b>	<b>Budget 2021</b>	<b>Réel 2020</b>
Recettes	23'343'166	27'763'100	17'661'886
Ventes internes	-	-	-
Mouvements sur les FDC	108'653	172'200	239'503
<b>Revenus de l'année</b>	<b>23'451'819</b>	<b>27'935'300</b>	<b>17'901'389</b>
Coûts directs	-7'789'121	-6'954'460	-4'408'571
Coûts ventilés	-14'640'704	-15'537'353	-13'745'147
Achats internes	-85'955	-80'675	-80'675
Ajustements "costing"	-	-	-
<b>EBITDA</b>	<b>936'039</b>	<b>5'362'812</b>	<b>-333'004</b>
Amortissements	-1'879'280	-9'524'000	-2'406'406
Intérêts	-627'287	-719'900	-792'149
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-1'570'528</b>	<b>-4'881'088</b>	<b>-3'531'559</b>
Mouvements sur les autres fonds	232'047	1'192'400	664'790
<b>Résultat annuel</b>	<b>-1'338'480</b>	<b>-3'688'688</b>	<b>-2'866'769</b>

Les éléments inclus sous cette rubrique ne sont pas toutes des prestations faites à des tiers contre rémunération mais englobent également divers éléments qui ne sont pas en lien avec les fluides des SIL (ex : prestations gratuites du service réseaux, wi-fi public, éclairage public), et d'autres éléments qui sont des recettes pures (dividendes et jetons de présence).

Il convient de relever que les SIL mènent à l'heure actuelle un travail d'optimisation de l'ensemble des prestations effectuées, notamment via l'identification et le recensement des prestations, la nomination de responsables, le développement du progiciel ERP (entreprise ressource planning) et la mise en place de suivis de ces activités.

**4. Résultat par service, renseignements complémentaires**

Les principaux écarts sont expliqués dans la brochure des comptes. Nous notons ici seulement quelques particularités qui nous ont été détaillées lors de notre rencontre avec les services concernés.

**7210 Patrimoine**

Au 436, le financement du salaire d'un collaborateur pris en charge par le Plan Climat concerne un rôle d'expert ingénieur énergétique. Ce poste a été attribué pour assurer le rôle de la planification des infrastructures énergétiques (infrastructures et ressources énergétiques) en particulier dans le contexte de la mise en œuvre du Plan climat.

Le rôle de Gestion Stratégique du service Patrimoine pour y parvenir est de dimensionner, de planifier et d'optimiser le système énergétique en anticipant les besoins de tous les acteurs de la ville afin d'optimiser l'utilisation des ressources énergétiques et le développement des infrastructures. Le succès de cette mission dépend largement de taux de rénovation des bâtiments afin de diminuer les besoins en énergie, ce point devra être traité avec une attention particulière.

Au 331 et 434, des dépenses prévues dans le cadre du projet Axes-Forts n'ont pas été effectuées à cause du report des travaux. Il s'agit en particulier de l'amortissement des installations qui auraient dû être démantelées dans le cadre de ce projet.

**7220 Réseaux**

De manière générale, ce service a enregistré moins de dépenses que budgétées car moins de travail de terrain a été effectué en 2021.

Au 434 et 318, on note une baisse des montants consacrés aux nouveaux raccordements de gaz en lien avec la volonté de la Ville de sortir du gaz.

Nous notons encore, au compte 424, que le montant concernant la revalorisation des déchets (cuivre) n'avait pas été budgété car il s'agit d'un revenu exceptionnel.

### 7230 Productions

L'augmentation des coûts de la taxe CO<sub>2</sub> au 312 concerne en particulier le site de Pierre-de-Plan. Il s'agit d'achat de gaz « Spot » dû au fait que l'hiver 2021 a été froid.

Au 480, la diminution du prélèvement sur le fonds de péréquation pour le financement de l'éclairage publique s'explique par le fait que le montant budgété pour l'éclairage publique n'a pas dû être dépensé car la taxe affectée à l'éclairage publique a suffi à le financer.

### 7240 Commercial

Au 312, (cf. aussi chiffre 1), les achats de gaz et d'électricité se détaillent ainsi :

	Budget 2021	Réel 2021	Montant disponible
Electricité	36'860'700	60'773'573	- 23'912'873
Gaz	48'283'100	60'042'861	- 11'759'761
Total	85'143'800	120'816'434	- 35'672'634

### 7250 Services partagés

Les achats d'électricité, de gaz et d'eau au 312 concernent les bâtiments administratifs des SIL.

L'analyse des comptes 312 et 314, nous permet de constater que les SIL disposent d'un parc locatif. Celui-ci comprend les bâtiments administratifs des SIL mais également des immeubles locatifs et un bâtiment contenant un APEMS. En principe, les SIL assument eux-mêmes la gestion de leur parc locatif, ce qui soulève des questions d'efficacité.

Au 330, nous relevons que les SIL utilisent env. 25 millions d'EUR par année pour acheter de l'énergie (essentiellement pour le gaz et l'électricité). Les besoins en Euros sont planifiés par le service partagé. L'écart s'explique par la différence entre le taux budgété et le taux de change réel.

### 7260 Secrétariat général

Au 301, les économies faites sur les postes vacants concernent un poste vacant chez Equiwatt, un post au bureau des projets et 1 poste de serrurier au centre de formation CFOR.

Au 334, les amortissements en cause concernent la participation de la Ville dans la société Netplus SA .

Au 434, la hausse des recettes des partenaires découle des revenus de la gestion fictive de l'ouvrage FMHL (forces motrices Hongrin-Léman SA) détenue à hauteur de 8.43% par les SIL.

\* \* \*

Nos remerciements vont à M. Xavier Company, directeur des SIL, M. Pichon, chef des services partagés des SIL, M. Cottier, chef du service commercial ainsi qu'à MM. Bertrand Pillard et Jérôme Guignard, qui nous ont détaillé les comptes 2021 et ont répondu de manière complète et précise à nos questions en séance puis par courriel.

Au vu des explications données ci-dessus la sous-commission en charge des SIL vous recommande d'approuver les comptes 2021 de cette direction.

Vincent Brayer

Mathilde Maillard (rapporteuse).

Au vote, le rapport et les comptes de la direction SIL sont acceptés à l'unanimité.

#### **4. Unification des pratiques liées aux validations des changements de statuts des fondations municipales**

Mme Germond présente l'objectif du préavis visant à simplifier les procédures de modifications des statuts des fondations municipales, afin d'en faciliter la gestion.

Avec de nombreux exemples concrets d'obsolescence de ces statuts, notamment au Béjart Ballet Lausanne (BBL), ce changement a pour but de faciliter la mise en conformité avec la réalité de la gouvernance ou de la gestion de ces fondations.

La discussion se porte sur différents points notamment :

- sur le gain de temps que cette unification apporterait – dont la commission relativise l'impact de par l'existence de procédures « accélérées » par le moyen de la demande de traitement prioritaire par le conseil ;
- sur le transfert de compétences du Conseil communal à la Municipalité – que la commission ne juge pas opportun surtout au vu des problèmes de gouvernance dont le développement est en cours ;
- sur le flou autour du périmètre des modifications dites mineures – dont la commission craint une information médiatisée avant que le conseil ne soit lui-même au courant.

Malgré un rappel que l'implication du conseil reste limitée – et que d'autres instances étatiques comme le Canton et la Confédération tendent à se retirer complètement de la gestion de ce genre d'institution, la commission décide de reporter le vote sur les conclusions 2 à 4 du préavis à la prochaine séance de la COFIN, à laquelle M. Junod sera convié.

Lors de cette seconde séance de commission, M. Junod explique l'objectif de la Municipalité par ce préavis qui est une mise en conformité par rapport à l'autorité de surveillance sur le pouvoir de légiférer sur les statuts.

Les commissaires sont d'avis que même sans participer à la gouvernance de ces fondations, le Conseil communal est quand même amené actuellement à se prononcer sur d'éventuels changements de statuts – même sans obligation légale des fondations de soumettre ces changements. La commission ne se prononce pas ici sur le fond, mais sur la forme du transfert de compétences.

Au vu des réticences de la commission sur le préavis, M. Junod propose de présenter un nouveau préavis avec une solution intermédiaire mettant en place une consultation volontaire de la Commission des finances par la Municipalité lors de changements relatifs aux fondations. La Commission intégrerait cette consultation dans son cahier des charges vis-à-vis du Conseil Communal, selon un mode encore à définir (commission des finances in corpore ou sous-commission).

Plusieurs commissaires remercient M. Junod et se rallient à la proposition de la Municipalité de présenter un nouveau préavis spécifique à ce sujet.

Les trois conclusions relatives à cet objet sont votées en bloc.

## 5. Conclusions

La Commission des finances propose au Conseil communal d'adopter les conclusions suivantes :

1. d'approuver les comptes de 2021 tels qu'ils sont présentés dans le préavis n° 2022/11, du 28 avril 2022 ;

**Vote de la Commission :**

Cette conclusion est acceptée par 11 oui et deux abstentions.

Les trois conclusions suivantes sont votées en bloc :

2. d'autoriser la Municipalité à valider les changements des statuts de la Fondation pour l'art dramatique, au profit d'une disposition modifiée dans les statuts de ladite fondation lui conférant cette compétence ;
3. d'autoriser la Municipalité à valider les changements des statuts de la Fondation Béjart Ballet Lausanne, au profit d'une disposition modifiée dans les statuts de ladite fondation lui conférant cette compétence ;
4. d'autoriser la Municipalité à valider les changements des statuts de la Fondation pour l'art musical, lyrique et chorégraphique au profit d'une disposition modifiée dans les statuts de ladite fondation lui conférant cette compétence

**Vote de la Commission :**

Ces conclusions sont votées en bloc et rejetées par 8 non, 1 oui et 5 abstentions.

Lausanne, le 23 mai 2022

*Eric Bettens, président*